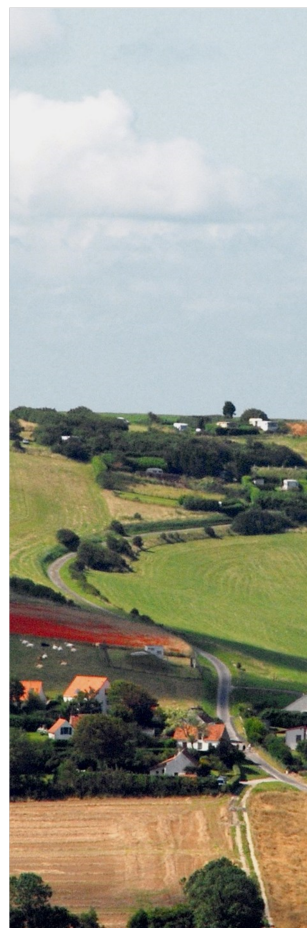


Construire et rénover sur la Terre des 2 Caps

Cahier de références et de prescriptions paysagères et architecturales



Quelle identité aujourd'hui pour les paysages de la Terre des 2 Caps ?

La responsabilité des maires, des aménageurs, et de tout habitant ayant un projet de rénovation ou de construction, est déterminante pour l'avenir du territoire exposé à la banalisation du paysage avec des maisons catalogues, des bâtiments d'activités tous semblables, des lotissements uniformes en grappes périphériques, une artificialisation des sols croissante.

Ce **cahier de référence** est une démarche volontaire d'urbanisme et d'architecture durable pour la préservation de la **qualité de notre cadre de vie** et de nos **paysages vernaculaires d'exception**.

Il comprend un descriptif des paysages et des typologies architecturales dominantes de la Terre des 2 Caps, ainsi que des prescriptions adaptées au territoire, afin que les projets prennent en compte le respect de leur environnement.

Dans plusieurs communes du territoire, des projets d'habitations ont su exploiter la richesse des particularismes constructifs locaux : implantation respectueuse de l'orientation, gabarits allongés et lignes horizontales dominantes, maçonneries enduites de ton blanc sur un soubassement noir, encadrements saillants des baies peintes de couleurs vives, etc...

D'autres projets intéressants s'orientent plus vers une organisation parcellaire dense, dans la logique de la communauté villageoise ou du hameau, attentive au vivre ensemble, au respect de l'environnement, à l'intégration paysagère, à la gestion de l'eau...

Ensemble, soyons engagés.

sommaire

Paysage	p 4
Un territoire, des paysages, des architectures.....	p 4
Paysages littoraux & arrières littoral	p 6
Paysages de l'arc urbain & du bassin carier de Marquise	p 8
Paysages des monts et vallons bocagers	p 10
 Architecture traditionnelle.....	p 12
Réhabiliter la maison balnéaire et de maître et la maison de maître	p 15
Réhabiliter la maison de pêcheur	p 17
Réhabiliter ou agrandir la ferme, l'exploitation agricoles.....	p 22
Réhabiliter la maison de ville, de l'ouvrier, d'artisan et de commerçant	p 28
Réhabiliter ou créer un commerce	p 30
Transformer le commerce en habitat	p 31
Réhabiliter le petit patrimoine	p 32

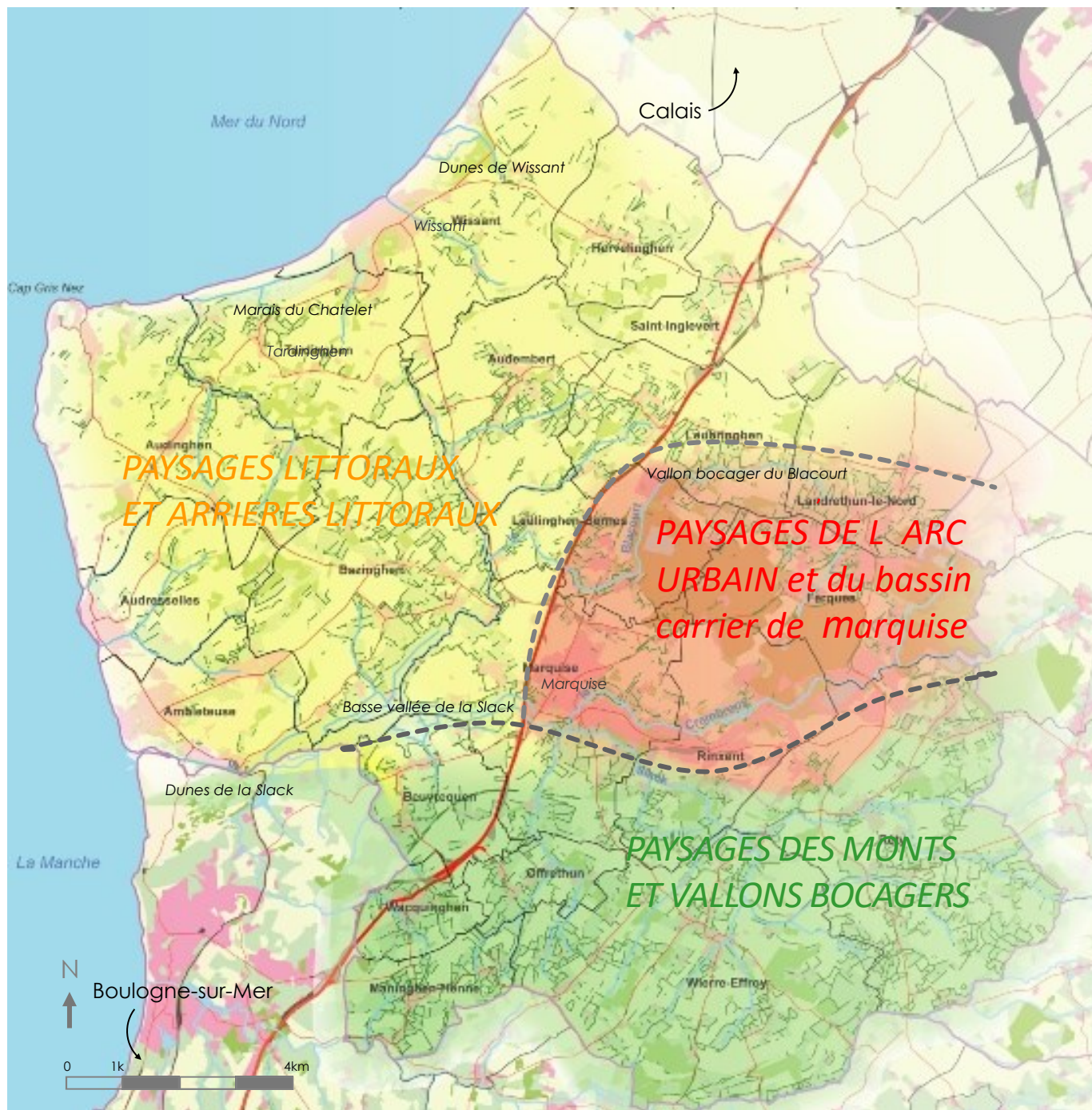
Pour tout projet d'habitat	p 34
Intégration	p 35
Mixité et densité.....	p 41
Architecture.....	p 44
Bioclimatisme des bâtiments & énergies.....	p 51
Topographie.....	p 59
Eau	p 63
Biodiversité	p 67
Interfaces avec le voisinage.....	p 71
Espace public	p78
 Les bons contacts et les ressources.....	p 83
 Glossaire	86

Paysage

La TERRE DES 2 CAPS

un territoire, des paysages, des architectures

Un socle, un territoire, des paysages

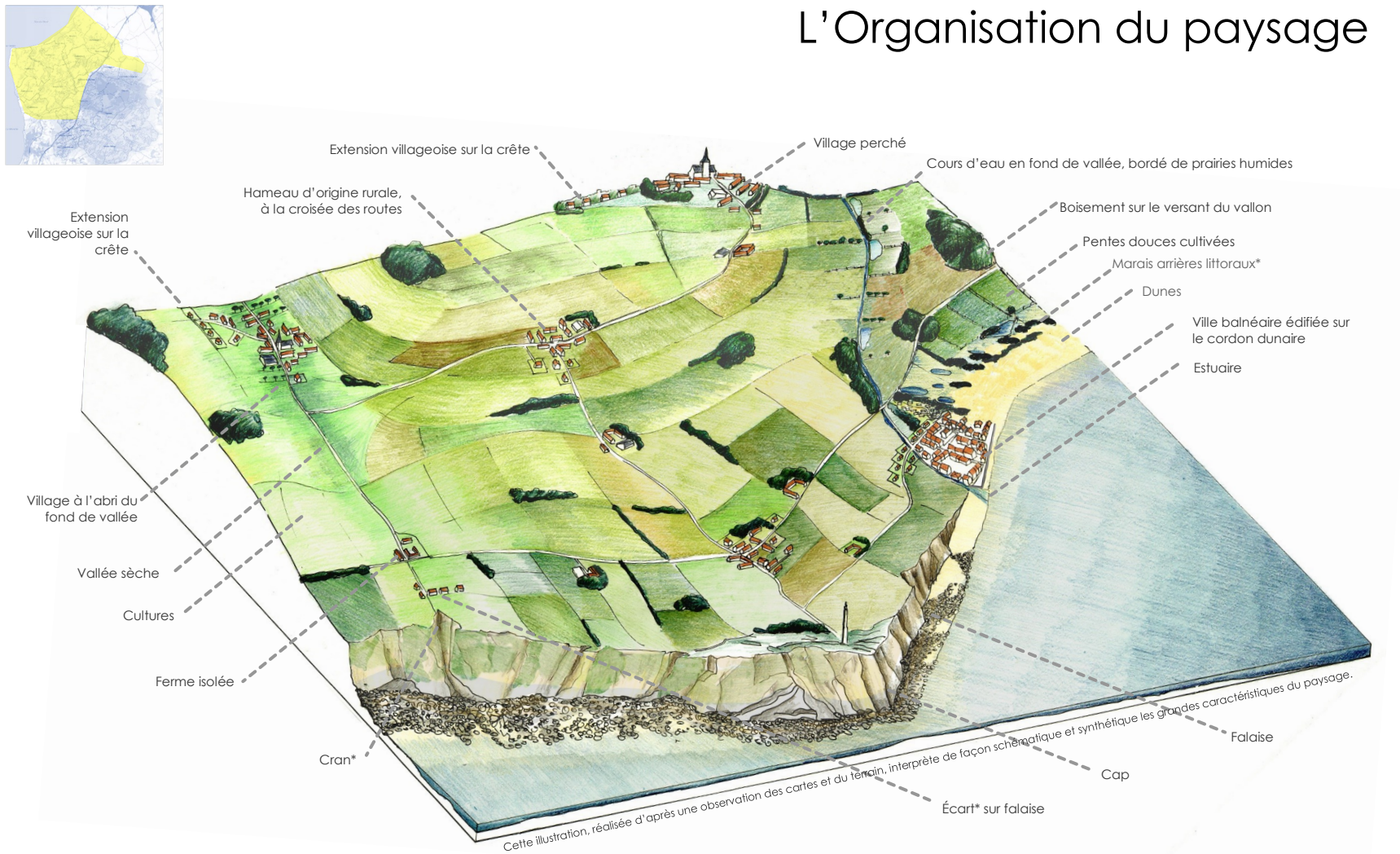


Carte réalisée pour le Schéma de Cohérence Territoriale.

La Terre des 2 Caps, située entre les agglomérations boulonnaise et calaisienne, appartient par sa situation géographique, aux PAYSAGES BOULONNAIS

Des blanches falaises du Blanc-Nez aux carrières de pierre marbrière de Marquise en passant par les plateaux et vallons, l'altitude oscille entre 0 mètres (niveau de la mer) et 162 mètres, au Mont de Couple.

L'Organisation du paysage



Audresselles en surplomb de la falaise.



Les grandes cultures ondulant vers la mer.



Habitations surplombant Hervelinhen, niché dans la vallée sèche.



Un paysage Ondoyant entre Terre, Dunes & Mer

Les paysages littoraux et arrière littoraux sont principalement constitués d'openfields* immenses, ce qui, conjugué au relief souple, donne un paysage très ouvert et ondoyant. La texture des terres cultivées renforce les microreliefs et y applique un effet de « velours » très particulier. La variété des cultures (colza, betteraves, pommes de terre...) joue un rôle d'animation au fil des saisons et crée un effet de patchwork étonnant.

Le trait de côte, fortement creusé par les cours d'eau qui lui sont perpendiculaires, alterne séquences dunaires et falaises.

Sur les dunes, au niveau des estuaires, ont pris place les communes balnéaires parfois issues d'anciens villages de pêcheurs. La succession d'écosystèmes* riches et fragiles (estran*, dune blanche, dune grise, marais arrière-littoraux...) limite considérablement les possibilités d'extensions urbaines des communes.

Sur les falaises, de nombreux petits cours d'eau se jetant dans la mer, disparus aujourd'hui, ont formé des crans*. Des hameaux, fermes isolées et écarts* sont disséminés entre les vastes parcelles de cultures, non sans se protéger des vents dominants, au

moyen d'un écran végétal.

Sur l'arrière littoral, les vallées sèches* en amont des crans, ont favorisé des implantations humaines trouvant abri dans les plis du relief, qu'il s'agisse des noyaux villageois, de hameaux ou de fermes isolées.

L'influence du vent est prépondérante dans la constitution de ces paysages, et le ciel participe pour beaucoup à leur animation et aux variations d'ambiances.

Bazinghen surplombant les marais inondés de la Slack.



Audembert protégé des vents par la végétation.

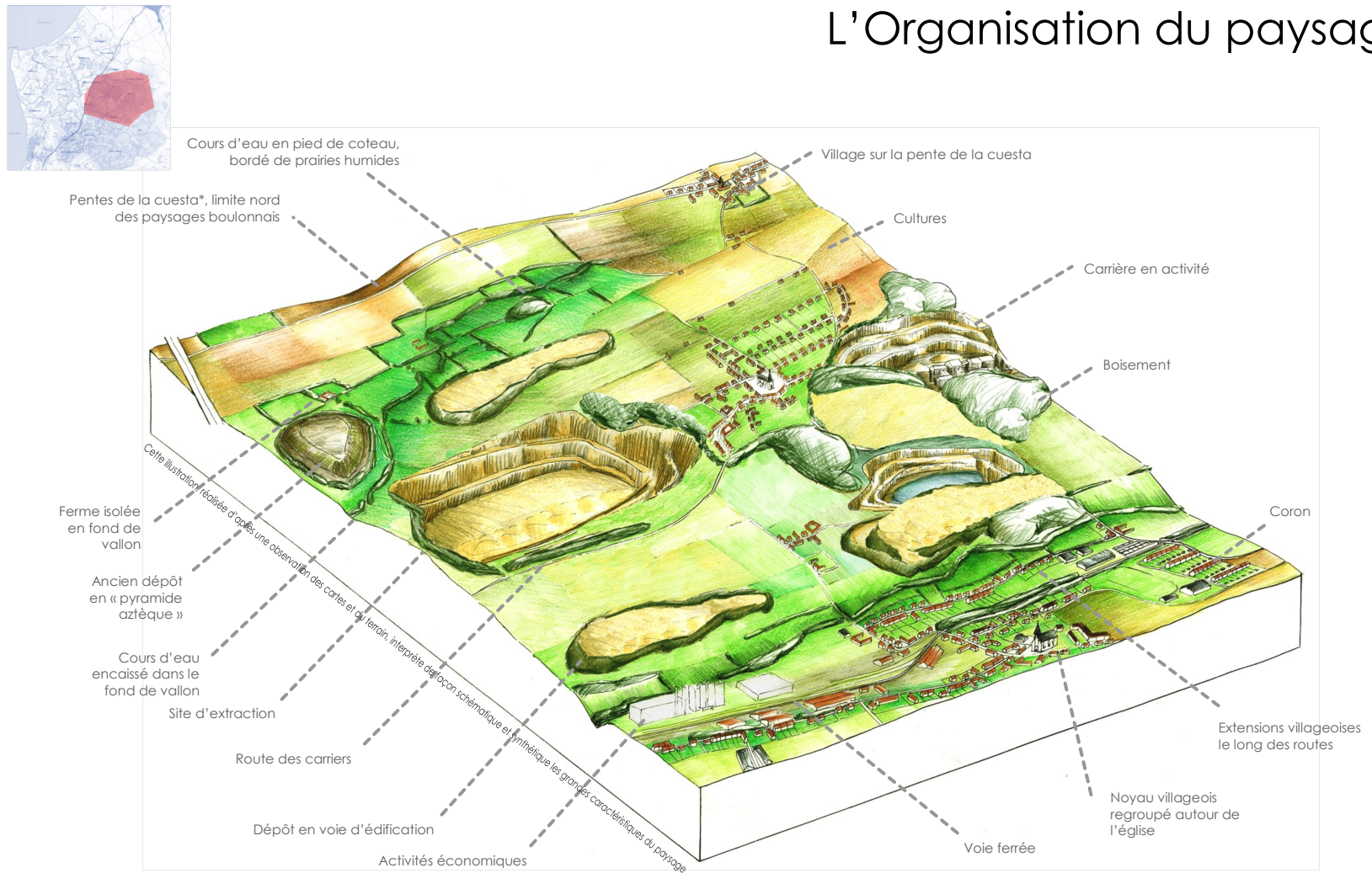


Tardinghen, en limite du Marais du Chatelet.



DE L'ARC URBAIN & DU BASSIN CARRIER

L'Organisation du paysage



Vue sur un front de taille, carrière de la Vallée Heureuse à Rinxent-Plumecoq.



Les dépôts en cours d'édification suivent les lignes dominantes du paysage, comme l'orientation du Mont de Couppe.



Un paysage aux repères insolites et gigantesques

Les paysages de l'Arc urbain et du bassin carrier de Marquise s'étendent entre le cours de la Slack et les pentes de la cuesta* formant la limite nord de la Communauté de Communes. Ce paysage paraît densément urbanisé par contraste avec le reste du territoire intercommunal, du fait du développement d'anciennes activités minières et métallurgiques, de carrières, et de leurs industries associées. L'implantation de la voie ferrée suivant le vallon du Crembreux, forme la colonne vertébrale des implantations humaines. L'habitat ouvrier diffus ou organisé en quartiers, en corons, est

venu grossir, voire dédoubler, d'anciens noyaux villageois, d'anciens hameaux ou fermes isolées jusqu'à former une urbanisation quasi continue entre les communes de Marquise et Rinxent et de Ferques et Landrethun-le-Nord. S'y juxtaposent des constructions aussi variées que d'anciennes fermes, maisons de maître, d'ouvrier...

Ces scènes urbaines côtoient le paysage atypique, hors d'échelle, des carrières, dont on perçoit mal s'il est en creux ou en relief. Les pyramides et les langues de terre, en cours de boisement, formées par les résidus (stériles) de l'extraction,

conformément au plan paysager du Bassin carrier*, surplombent les étendues cultivées à leurs pieds. Traversant d'est en ouest le gisement de pierre, se succèdent sur la route des carrières (RD 231) les convois incessants des transports de matériaux.

En contrepoint de cette activité singulière s'étend au pied de la cuesta, dans le vallon du Blacourt, un secteur bocager dense. Les fermes isolées à l'origine de cette activité rurale sont nichées le long du cours d'eau qui traverse furtivement le secteur carrier pour rejoindre Leulinghen-Bernes.

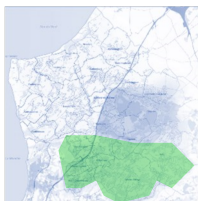
Les lignes horizontales ordonnent le paysage : « Les corons » de Rinxent et le dépôt d'Hydrequent.



Habitat, activités se juxtaposent au sein du paysage urbain, ici à Marquise.



MONTS & VALLONS BOCAGERS



L'Organisation du paysage



Maninghen-Henne, perché sur les hauteurs des monts bocagers.



La vallée du Wimereux bordant le territoire intercommunal au sud.



Ambiances de berges le long du ruisseau du Paon à Wierre-Effroy.



Photo PNR CMO

Un paysage Où les haies révèlent l'Ondoyant

Au sud du territoire intercommunal, entre la vallée de la Slack et celle du Wimereux, s'étend un paysage vallonné où se mêlent deux systèmes d'agriculture. Le bocage*, cernant les parcelles pâturées y domine les champs de culture intensive.

Un réseau de vallons secondaires, perpendiculaires à la vallée principale creusée par la Slack, crée une alternance d'ondulations cultivées et de fonds verdoyants.

Des boisements épars viennent ponctuer ces paysages qui restent relativement ouverts grâce aux haies basses.

Les routes courant sur les crêtes et dans les fonds se rejoignent au niveau des noyaux villageois. Ceux-ci occupent les élargissements du fond de vallée principal (exemple de Réty, à la confluence de deux ruisseaux), ou encore les flancs de collines (exemple d'Offrethun).

L'habitat est très dispersé sur l'ensemble du territoire communal. Ainsi de nombreuses fermes isolées ponctuent le paysage, cernées de haies bocagères et de vergers.

A l'image de cet habitat traditionnellement dispersé, les extensions villageoises récentes

s'alignent le long des routes. Elles occupent les implantations les plus accessibles et les moins pentues, sur les crêtes par exemple, sites emblématiques car perceptibles de loin.

L'influence de l'eau qui a façonné les ondulations, se retrouve dans le choix des implantations humaines et dans la production de patrimoine bâti ou paysager. Souvent dissimulée, mais fréquemment suggérée, l'eau structure et colore ces paysages brodés de végétation.

Implantations récentes et traditionnelles se côtoient sur les pentes des ondulations. (Wierre-Effroy - Hesdres)



Photo PNR CMO

« Le trou d'enfer » à Wierre Effroy, un hameau récent sur une crête qui se détache des implantations traditionnelles.



Architecture traditionnelle

La TERRE DES 2 CAPS

Les préconisations pour la réhabilitation

La maison de maître



Rinxent-Hydrequant



Marquise



Plutôt rare dans le territoire, la maison de maître offre cependant de beaux témoignages du travail des concepteurs et artisans du bâtiment du début du siècle dernier, voire du 19ème. Il s'agit d'une grande bâtisse implantée, parallèle à la rue, au cœur d'une vaste parcelle.

Dans le jardin, arbres remarquables, massifs et haies mettent en scène les constructions et, par leur présence sur le terrain à l'avant de l'habitation, aèrent le tissu urbain. Bien que le volume des bâtiments rompe avec les constructions voisines, la présence de hauts murs ou clôtures donne une unité à la rue.

Difficile de caractériser les matériaux et couleurs de cette construction, tant ils dépendent du choix architectural du concepteur. **La brique et la pierre locale côtoient la tuile ou l'ardoise.** Seuls les détails de mise en œuvre (**moulures, corniches, proportions des menuiseries**) restent une constante qui témoigne de la richesse du propriétaire.

La maison balnéaire



Wissant



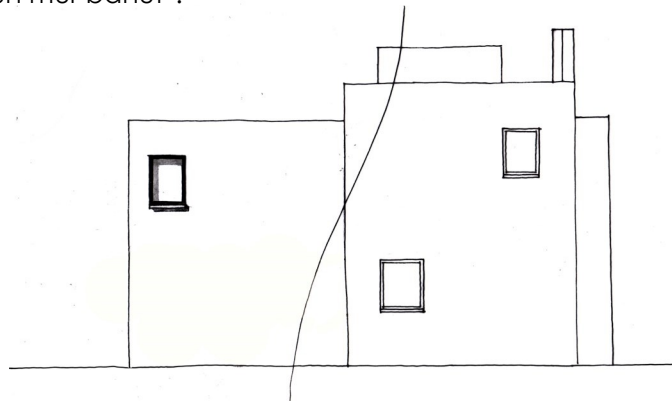
Ambleuse



Ambleuse

Issue du tourisme balnéaire, cette architecture de villégiature s'est développée principalement au début du siècle dernier et jusqu'aux années 1950.

Implantée en respect du terrain naturel, cette villa de vacances offre des volumes inspirés des mouvements architecturaux du 20ème siècle. Les dépendances (garage, appentis) y sont pensées en harmonie avec le volume principal. Les clôtures, quant à elles, sont des haies taillées, de troène, d'elaeagnus ou d'escallonia par exemple, doublées ou non d'un mur bahut*.



La maison est le plus souvent en **maçonnerie enduite ou parfois en béton, de ton blanc ou clair**. Les dessins de **co-lombages, les motifs géométriques** sont autant d'éléments de décors qui en font leur richesse. Les constructions issues du « **Mouvement Moderne*** », plus rares, ont une toiture-terrasse. Pour les autres, dont les inspirations « **art déco*** » sont souvent perceptibles, les **versants de toits, pentus et complexes, sont en tuile rouge**. Les **menuiseries en bois** empruntent des formes et proportions diverses, confortant les choix architecturaux, tout en permettant une harmonie d'ensemble.

► Respecter le style architectural de la construction

Il est primordial d'identifier, de comprendre et de respecter, pour tous travaux, le style architectural de la construction. Pour les projets qui entraînent la modification de l'aspect de l'édifice ou des extensions de bâtiments, il paraît essentiel et d'ailleurs obligatoire si la construction dépasse 150 m² — d'avoir recours à un architecte pour garantir une conception adaptée, pour élaborer les plans, voire même pour suivre le chantier.



Wissant



Rinxent



Ambleteuse

Même les travaux les plus simples ont un impact sur la qualité des édifices : **la modification des ouvertures, la mise en place de volets roulants extérieurs, la création de fenêtres de toit, type vélux, sont à éviter ; les vérandas ou garages « standards » sont, quant à eux, complètement inadaptés** aux proportions de ces habitations.

► Conserver un dialogue harmonieux entre l'habitat et les clôtures

Les matériaux et les couleurs des clôtures, créés en harmonie avec la construction principale, ne doivent pas être changés au profit de barrières, grillages, haies ou autres systèmes de fermetures sans rapport avec le style

original de l'habitation.

Premiers éléments de la propriété perceptible depuis le domaine public, il est primordial d'y apporter un soin particulier.

► Apporter une grande attention à votre jardin

Cf. Liste des essences locales préconisées par le Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale (annexe 1 du Règlement du PLUi).

Il n'est pas judicieux d'imperméabiliser à outrance le terrain : difficultés d'infiltration naturelle des eaux pluviales, perte de l'ambiance végétale du lieu.

Il est important de préserver les grands arbres isolés qui structurent l'espace.

En bord de mer, il faut veiller à privilégier les végétaux halophiles, qui supportent les embruns, pour aider à leur bon développement.

Maison de pêcheur



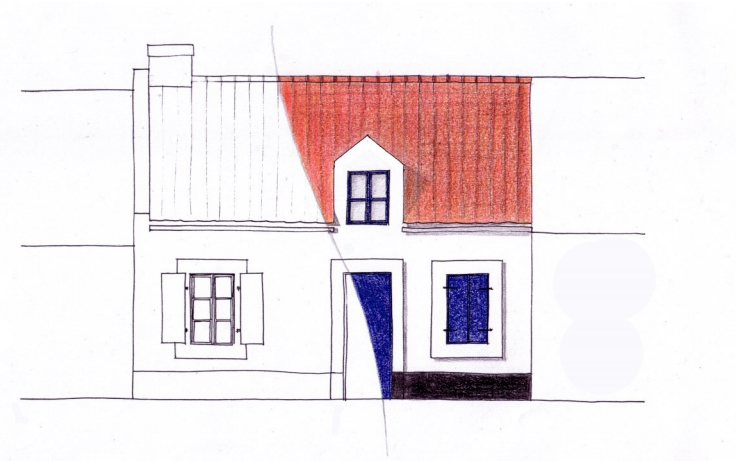
Wissant



Wissant

Typique des villages du bord de mer, la maison de pêcheur est une habitation de petite taille, implantée parallèlement à la rue, à l'alignement* ou parfois en retrait ; dans ce cas, un mur ou une haie marquent la limite sur la rue. Elle se compose d'un seul volume bas accolé aux maisons voisines, en protection des intempéries : ainsi, les maisons offrent sur la rue des façades homogènes sans pour autant être identiques.

La maison est construite en maçonnerie de pierre de pays I (le plus souvent de moellons de grès grossièrement équarris*, recouverts alors d'un badigeon* de lait de chaux blanc.) Le soubassement de goudron noir permet d'imperméabiliser la base de la construction. La toiture est en tuile de pays rouge-orangée. Les baies, soulignées par un encadrement en pierre de Marquise, sont, comme les contrevents*, en bois peint aux couleurs franches avec le reste des peintures de bateaux. Les lucarnes sont fréquentes ; quand elles existent, elles sont construites dans le même plan que celui de l'alignement des façades et présentent le plus souvent un fronton* triangulaire saillant et les deux versants sont couverts de tuile.



► Respecter les proportions, matériaux et couleurs traditionnels.

Le traitement des façades doit être conservé (enduit blanc à la chaux pour laisser respirer la pierre, soubassement noir pour « asseoir » et protéger la façade, encadrement de baies, ...).



Wissant

La modification des tailles ou formes des ouvertures n'est pas concevable ; il est préférable par exemple d'ajouter une fenêtre identique dans l'alignement de celles déjà existantes.

Les menuiseries sont à maintenir en couleurs vives et le découpage du vitrage en petits carreaux est à conserver : ces détails semblent anodins mais sont les garants du maintien du caractère et donc de la valeur de l'habitation.

Le bois reste ici le matériau le mieux adapté pour le traitement de la couleur.

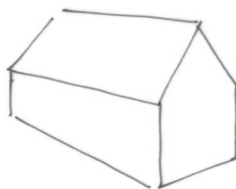
Les clôtures et les barrières sur rue des propriétés implantées en recul sont à préserver dans leurs dispositions d'origine : il n'est pas envisageable de les supprimer pour créer une place de stationnement, au détriment de la cohérence de l'alignement sur rue.

Le remplacement de matériaux de clôture (par du PVC, du grillage soudé...) ou de végétaux (par des conifères, ...) est tout aussi inopportun !

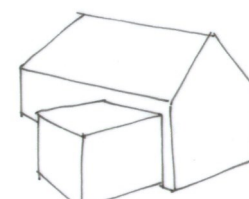
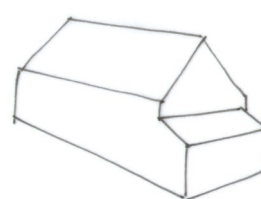
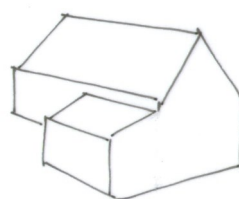
La maison de pêcheur représente un patrimoine très particulier, empreint de l'histoire et de la vie locale. Sa préservation est au prix d'un respect de ses caractéristiques architecturales.

► Agrandir le logement sans attenter à son caractère.

Les extensions restent assez rares sur ces terrains de taille plutôt modeste : elles sont à réaliser sur la partie arrière et doivent permettre de toujours percevoir la forme d'origine de la construction.



Volume initial



Extensions traditionnelles ou contemporaines

L'aménagement des combles permet d'augmenter la surface habitable ; dans aucun cas, la toiture ne doit être surélevée, ce qui modifierait considérablement les proportions de la construction.

Dans ces aménagements, les fenêtres de toit, type vélux, sont à éviter sur la façade donnant sur la rue ; il vaut mieux les placer à l'arrière et privilégier, sur l'avant, les lucarnes (en nombre limité) dans des tailles et proportions en harmonie avec l'existant.

L'exploitation agricole



Photo : PNR CMO

Marquise



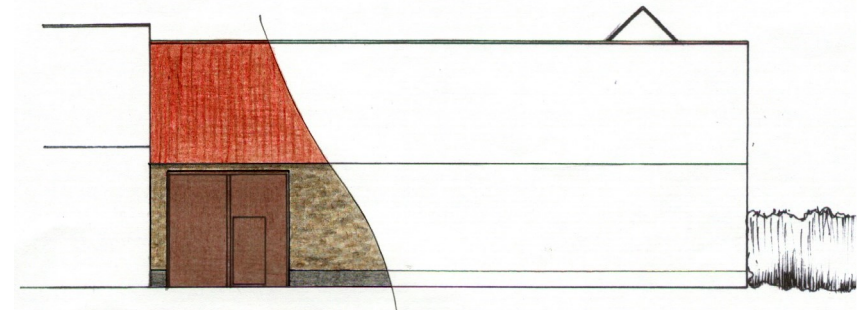
Ferques

Très présent sur l'ensemble du territoire, même s'il n'est plus toujours à usage agricole, le patrimoine issu de cette activité se caractérise par ses **formes allongées et les lignes horizontales** qui composent les volumes du bâti. Ces proportions et la constante **adaptation à la pente** permettent son intégration dans le paysage. Suivant l'importance de l'exploitation, la construction se limite à un logement et quelques annexes contiguës ou s'organise autour d'une cour.

Ainsi la richesse de l'exploitation se traduit autant par la taille de la propriété, voire par des éléments de décor, que par les matériaux utilisés.

Les façades, recouvertes d'une toiture à deux pentes en tuile de pays, sont rythmées par une succession de **baies identiques, plus hautes que larges**. Des **encadrements en légère saillie les soulignent**. Les lucarnes, construites dans le même plan que les murs, s'alignent sur les ouvertures du rez-de-chaussée. Un soubassement de pierre dure, recouvert ou non d'un badigeon, protège les bas de mur.

Un **enduit à la chaux recouvre parfois les murs, il est souvent blanc**. Les **portes et fenêtres sont peintes**, amenant ainsi une touche de couleur sur le volume gris, blanc, noir et ocre-rouge de la maison.



La ferme élémentaire



Réty



Audresselles

L'implantation est adaptée à l'exposition pour ouvrir la **façade principale de l'habitation au sud et des pignons aveugles côté vents dominants**. La ferme n'est jamais implantée loin de la rue, parallèlement ou perpendiculairement ; et dans tous les cas, la limite avec le domaine public se concrétise soit par un bâtiment, soit par un **muret de pierre, soit par une haie libre ou taillée, d'essences régionales**. Les conifères sont ici absents.



La ferme est la parfaite illustration de l'architecture locale : **murs en pierre du boulonnais**, apparente ou enduite sur un **soubassement en maçonnerie imperméabilisée par la pose du goudron** ; pignons parfois bardés de tuiles terre-cuite plates ou de clins de bois ; toiture à deux pentes en tuile rouge-orangée ; menuiseries en bois, baies mises en valeur par des encadrements en pierre de Marquise qui rythment les façades ; **lucarnes en pierre** dans l'alignement des ouvertures du rez-de-chaussée, ...

La ferme à cour carrée



Réty

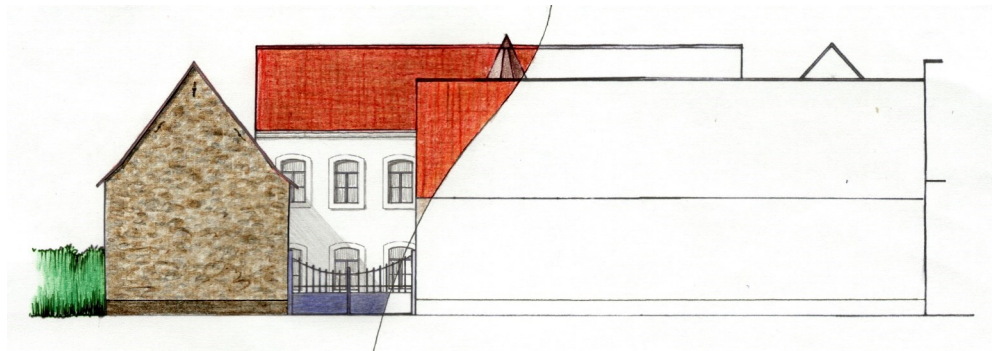


Réty

Photo PNR CMO

Omniprésente dans l'entité paysagère des Monts et vallons-bocagers, au sein des communes ou plus souvent dans des hameaux, la ferme à cour carrée a toujours adapté son organisation en fonction de son exposition : **façade de l'habitation ouverte au sud, annexes et dépendances s'implantant parallèlement ou perpendiculairement autour de la cour pour faciliter l'activité agricole.** Le **volume général, plutôt bas et allongé**, s'insère dans le paysage.

C'est la **taille de l'exploitation et la richesse des éléments de décor qui témoignent de la fortune de l'exploitant** et non le choix des matériaux. Ainsi, comme pour la ferme élémentaire, les bâtiments sont construits avec les matériaux locaux et les façades s'y organisent de la même manière. Seuls des détails constructifs (moulures ou éléments de décor sur les encadrements et lucarnes) participent à la mise en valeur des édifices.



Les abords des fermes



Maninghen-Henne



Réty



Réty



Tardinghen – Le Hambreuil



Tardinghen - Belledalle



Wissant - Le Colombier

Les fermes des Monts et Vallons bocagers sont la plupart du temps closes d'une **haie basse taillée mono voire polyspécifique* (aubépine, charme, hêtre...)**. Il arrive que **l'accès principal soit mis en scène par deux arbres** (marronniers, tilleuls) encadrant le portail, plus rarement par une allée de grands arbres. Comme pour les autres paysages, les fermes isolées possèdent leur propre structure bocagère et présentent **une haie plus haute et plus dense**. Il est plus rare qu'un mur de clôture se substitue à la haie taillée ; dans ce cas il présente une unité de matériaux avec les autres édifices de l'exploitation.

Les **portails traditionnels sont en bois, d'un modèle à claire-voie*** récurrent sur le territoire (photo ci-dessus), fixés à des piliers pouvant terminer un mur de clôture. Les fermes simples, incluses dans un hameau, sont souvent accompagnées de haies basses taillées et de quelques arbres fruitiers.

► Réhabiliter en respect du patrimoine

L'habitat traditionnel rural représente, par son mode d'implantation, ses proportions et couleurs, un exemple d'intégration à suivre ; tous travaux entrepris sur ce patrimoine sont à envisager dans un maintien de cette insertion réussie.

Il est primordial de respecter la logique initiale de composition des bâtiments agricoles : **conserver l'organisation en cour carré, maintenir les murs aveugles donnant sur la rue, ...**

Les pierres locales utilisées sur les murs, soussassements et encadrements de baies forment un équilibre à préserver. Les façades enduites à la chaux doivent le rester, pour protéger un certain type de maçonneries qui n'étaient pas faites pour être apparentes (pierres de plus faible qualité), tout en laissant respirer le mur ». Le béton et le ciment sont à bannir de tous travaux de façade !



Leubringhen



Wierre-Effroy



Wierre-Effroy

Les changements de menuiseries sont à réaliser en préférant le bois (qui s'adapte mieux à la pierre) et en respectant le **dessin d'origine des ouvertures** (pas de modifications de proportions de baies, maintien des petits bois du vitrage).

Les espaces extérieurs, souvent visibles depuis le domaine public, sont à gérer en harmonie avec les édifices pour **maintenir une ambiance rurale**. Il est important, par exemple, de **maintenir la végétation remarquable, tel que les bosquets, les haies, les alignements d'arbres, les vergers, les arbres isolés**.

Par contre, il n'est pas pertinent d'imperméabiliser la cour ; il vaut mieux équilibrer par des plantations le végétal et le minéral (pelouse pour limiter l'emprise de la circulation par exemple).



Wierre-Effroy

Les **clôtures** et portails font partie intégrante de la propriété. Traités en cohérence avec la construction principale (**pas de grillages soudés, de plaques béton, de barrières PVC**), ils participent à l'harmonie et à la qualité du lieu.

► Étendre ou transformer en alliant préservation de l'ancien et modes d'habiter actuels.



Wierre-Effroy



(59)

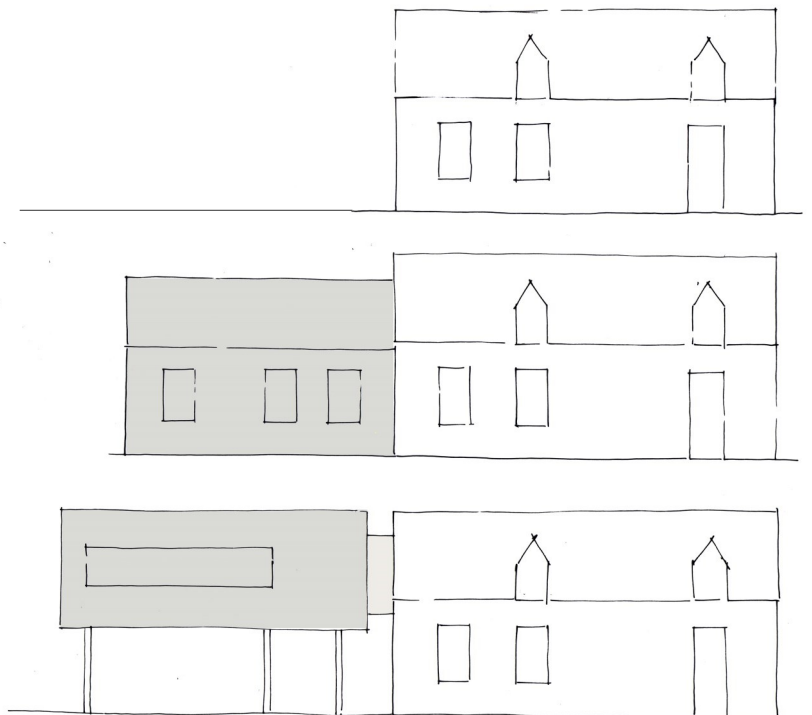


Offrethun



(59)

Il est toujours préférable d'**investir un bâtiment existant inoccupé plutôt que de construire une extension neuve**. Cela permet de trouver une affectation à des locaux vacants et par là même de leur donner une seconde vie.



Quand une **extension** s'avère nécessaire, deux options sont possibles :

- **Continuer dans les logiques des constructions traditionnelles (plan en L ou en carré, pentes de toiture identiques, volumes des nouvelles constructions de tailles différentes au bâtiment principal).**

L'utilisation de matériaux étrangers au patrimoine traditionnel reste néanmoins envisageable (bois, métal, verre, ...). Ils peuvent être laissés apparents pour marquer la différence entre les volumes (le bois notamment) ou être recouverts d'un enduit reprenant la finition du bâti traditionnel (la maçonnerie par exemple).

- **Opter pour des volumes, formes, matériaux et couleurs radicalement différents de l'édifice d'origine en se lançant dans un projet d'architecture contemporaine.**

Ce choix implique, plus encore que le premier (même si la plus-value de l'intervention d'un architecte est toujours indéniable), l'investissement d'un professionnel architecte. Celui-ci prendra en compte les gabarits des constructions traditionnelles pour proposer un bâtiment aux lignes nouvelles qui souligneront, valoriseront même l'architecture traditionnelle tout en répondant au confort intérieur recherché.

La maison de ville ou la maison de l'ouvrier



Marquise

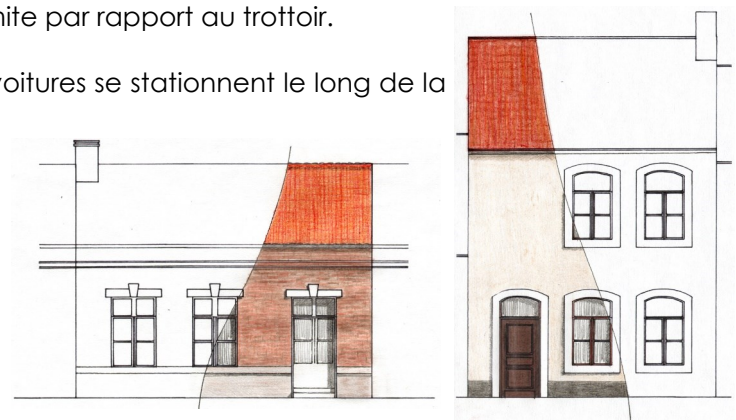


Rinxent

L'activité des carrières, l'exploitation houillère un peu plus tôt, et l'industrie métallurgique ont nécessité un développement de l'habitat dans les bourgs auparavant ruraux. Des programmes de logements, tels les corons et cités ouvrières, y côtoient donc les maisons de villes, d'artisans ou de commerçants. Le bâti est mitoyen, dense et implanté le plus souvent à l'alignement*, accentuant la notion de rue propre à ces centres urbanisés. Pour les corons, il est fréquent de voir les constructions prendre quelques mètres de recul par rapport à la rue. Dans ce cas, un muret ou une clôture à claire-voie* (identique à l'origine sur tout l'alignement) marquent la limite par rapport au trottoir.

Ces habitations n'ont, pour ainsi dire, jamais de garages et les voitures se stationnent le long de la chaussée, situation difficile dans ce tissu fortement urbanisé.

L'habitation peut être construite en différents types de maçonnerie : **pierre de pays** (apparente ou enduite), **ou brique**, du fait de l'expansion de ce matériau dans la région. Sur un **soubassement généralement enduit, la façade est rythmée de baies plus hautes que larges** afin de faire entrer au mieux la lumière dans ces logements étroits et profonds. La toiture en tuile est parallèle à la rue.



La maison du cœur de commune



Réty



Wierre-Effroy

Cet habitat caractérise le centre des villages du territoire : façades principales, pignons ou clôtures (minérales la plupart du temps) marquant l'alignement, gabarits variés. ... Cette diversité de proportions apporte une dynamique à la rue ou à l'espace public qu'encadrent les constructions. La maison était parfois, à l'origine, associée à un commerce ou une activité artisanale, ce qui explique la taille et l'organisation des constructions.



Cet habitat traditionnel de cœur de commune est assez diversifié mais se caractérise par une constante : **l'usage des techniques locales de construction (matériaux de pays, choix des enduits et couleurs, ...).**

L'organisation et la taille des ouvertures sont, ici, souvent les témoins de la fonction d'origine du bâtiment (maison d'ouvrier agricole, commerce, ...).

La maison d'artisan et de commerçant



Marquise



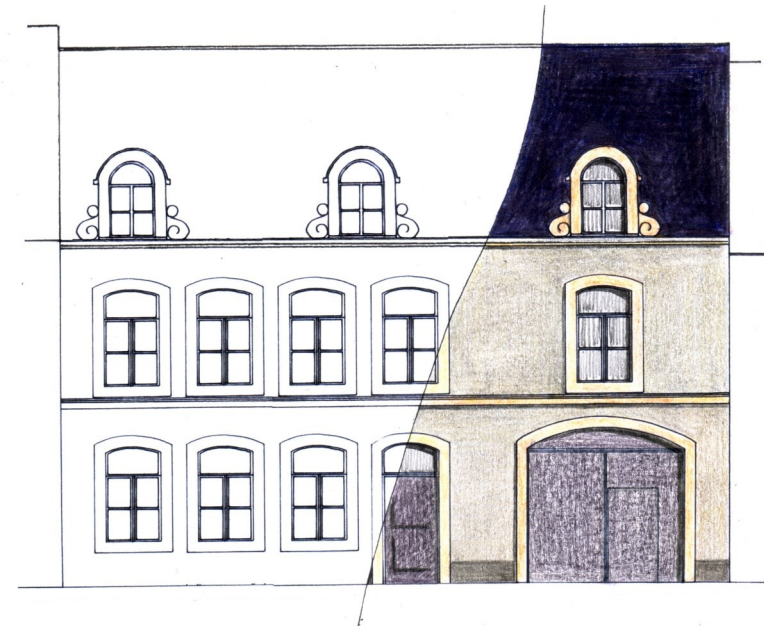
Marquise



Marquise

Dans les bourgs-centre de Marquise et Rinxent, la maison de l'artisan ou du commerçant (marchand de grains, brasseur, tanneur, ...) ponctue les rues des centres-villes. Elle témoigne de l'activité importante de ces communes, en lien avec le développement industriel du territoire dès le 19^{ème} siècle. **Vaste bâtisse construite sur un ou deux niveaux, implantée parallèlement à la rue, la construction a la particularité de présenter un passage sous porche conduisant à une cour et aux ateliers liés à l'activité de son propriétaire.**

La façade, souvent large, est en pierre de pays enduite, rarement apparente, rythmée de hautes fenêtres. Les éléments de composition ou de décors (lucarnes, grand'porte en bois, cordons de pierre, moulures ou encore ferronneries, ...) illustrent la volonté des occupants d'afficher un certain prestige au sein de la ville.



La maison au rez-de-chaussée commercial



Marquise



Marquise



Présent au cœur de l'arc urbain, sur les communes de Marquise et Rinxent, eu égard à la concentration de population, d'emplois et de services, le commerce occupe généralement le rez-de-chaussée d'une construction implantée à l'alignement de la rue.

Dans les meilleurs cas, une porte latérale permet un accès indépendant aux étages de l'édifice, évitant de laisser vacant la partie de la construction qui n'est pas dédiée au commerce.

La vitrine du commerce était à l'origine un élément de composition de la façade (**bien souvent une porte et une baie latérale, ou une porte centrale entourée par deux baies, le tout encadré de moulures en bois qui accueillaient l'enseigne**).

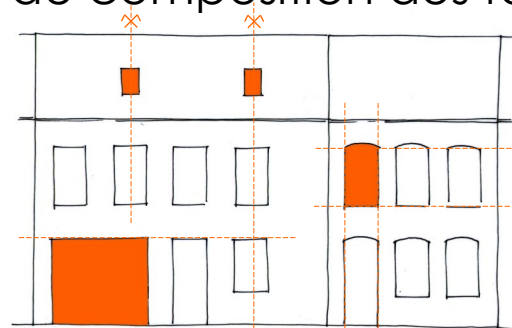
Aujourd'hui, la vitrine est plus fréquemment rapportée sur la construction, sans lien avec le reste de la composition globale de la façade.

Les enseignes, elles aussi, évoluent et prennent parfois une place prépondérante sur les façades de ces commerces.

► Conserver les lignes de composition des façades

L'équilibre de la façade, créé par la disposition et les proportions des ouvertures, est à maintenir : la création de nouvelles portes ou fenêtres doit prendre en compte ces caractéristiques.

Il en est de même pour les fenêtres de toit, type "vélux", à axer sur les baies de la façade. Ces fenêtres doivent rester **plus hautes que larges**.



Création ou modifications d'ouvertures



(62)

En cas de rénovation par l'habitant, celui-ci devra veiller à **choisir la menuiserie à la taille de l'ouverture existante et de ne pas ainsi perturber l'harmonie d'origine : l'installation d'une menuiserie plus petite (car de taille standard) et le remplissage du vide autour par de la maçonnerie est inconcevable**. Le surcoût de maçonnerie est plutôt à investir dans l'achat d'une menuiserie sur-mesure.

► Faire le bon choix pour les matériaux

Les matériaux d'une construction forment un équilibre constructif et chimique (entre les différents composants comme **la pierre et la chaux**, ...) qu'il reste indispensable de maintenir.

La pierre locale utilisée sur les murs est à recouvrir d'un enduit à la chaux pour laisser respirer le mur.

Le ciment est à bannir de tous travaux de façade !

La brique est fragilisée par le sablage à haute pression, aujourd'hui dénoncé comme trop agressif. **Il faut lui préférer le gommage ou le nettoyage basse pression.** Quant au rejointoiement, il ne doit pas être trop grossier et préserver des joints pleins et de teinte adaptée qui affleurent le parement (joints "beurrés"*)

Partout, la brique de parement est à exclure.

► Conserver le mur à l'alignement pour l'homogénéité de la rue

Les maisons ouvrières possèdent parfois **des murets** construits en continu le long de la rue. Ces **limites sont à conserver et à entretenir** dans leur disposition d'origine afin de garder la cohérence de l'alignement bâti.

Sur cet espace libre **entre la clôture et la maison, aucune construction (extension, dépendance) n'est à entreprendre.**



Rinxent



Rinxent

► Mesurer l'impact d'un changement de menuiseries

L'observation de la logique de la façade doit conduire à conserver les proportions d'origine.



Marquise



Marquise

La fenêtre, et notamment les proportions de ses vitrages, influe considérablement sur l'harmonie de l'ensemble de la façade.

Dans le cadre de changement de portes ou fenêtres, il est primordial d'opter pour du sur-mesure et non pour des produits standards. Le bois reste le matériau qui s'associe le mieux aux murs maçonnés traditionnels. Les menuiseries sont à décomposer en vitrages divisés par des petits bois qui participent à l'équilibre de l'ensemble de la façade.

Les contrevents apportent relief et dynamisme à la façade.

Éléments de protection et d'isolation, ils sont à préserver et à entretenir.

Les volets roulants ne sont tolérables que s'il sont intégrés à la menuiserie, dans un caisson non apparent, glissé derrière le linteau de la baie.

► Créer judicieusement une porte de garage

La création d'un garage dans un bâtiment existant permet de minimiser le nombre de véhicules sur le domaine public ; sa mise en œuvre, notamment pour sa porte d'accès, ne doit pas être préjudiciable à l'harmonie de la façade de l'édifice.

Cette recherche d'équilibre peut se retrouver dans un alignement de l'ouverture par rapport à l'axe des fenêtres existantes. Il est judicieux de choisir une porte en bois, peint de la même couleur que les autres menuiseries. En effet le PVC ne s'adapte pas aux grandes surfaces planes.

► Conserver les porches existants et exploiter à bon escient le cœur d'îlot

L'existence de ces passages sous porche est un atout pour les propriétés : le fond de parcelle, quand l'activité a cessé, peut être facilement exploité. Il préserve l'intérieur de la propriété du bruit de la rue.

Les porches ne doivent pour autant pas être modifiés dans leurs formes et leurs proportions ; quant aux portes de bois, il semble indispensable de les préserver. Elles sont le témoignage d'un savoir-faire et participent à la qualité de l'édifice.



Marquise



Marquise

- Si cela est possible, créer des places de stationnement à destination de la clientèle sur la parcelle

Les commerces, créés dans d'anciennes maisons d'artisans disposant d'un passage sous porche vers une cour, ou encore dans des constructions implantées sans

mitoyenneté, doivent chercher à proposer un parking clientèle en dehors du domaine public.

- Harmoniser la composition de la façade et privilégier la discrétion

Les vitrines participent à l'équilibre de la façade : elles sont à organiser en dialogue avec les autres ouvertures de la construction. **Les matériaux et couleurs, qui peuvent être distincts pour la partie commerce par rapport au reste du bâti, ne doivent pas, pour autant, « écraser » le bâtiment.**

L'enseigne fait partie intégrante de la vitrine. Elle est à intégrer harmonieusement et ne doit pas dépasser du niveau du rez-de-chaussée ni prendre des proportions trop importantes (se reporter à la charte signalétique du Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale).

Les caissons lumineux sont à éviter ; il vaut mieux opter pour des lettres ou panneaux éclairés par une lumière émise par des spots directionnels.



Marquise



(62)

- Conserver ou créer une porte latérale au commerce, pour préserver un accès indépendant à l'étage



(62)

Certains aménagements commerciaux de rez-de-chaussée ont rendu impossible l'accès aux étages par l'extérieur. Ces choix sont dommageables car ils coupent toute opportunité de location de précieux planchers. Au moment où les surfaces de logements en ville sont convoitées, il est primordial de maintenir ces accès.

Il est primordial de favoriser au maximum l'accès des personnes à mobilité réduite.

« Les usagers handicapés doivent pouvoir accéder à l'ensemble des locaux ouverts au public et en ressortir de manière autonome »

Article 10 portant sur les dispositions relatives aux locaux ouverts au public et sanitaires de l'arrêté du 17 mai 2006 relatif aux caractéristiques techniques relatives à l'accessibilité aux personnes handicapées lors de la construction ou de la création d'établissements recevant du public ou d'installations ouvertes au public, loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

- Maintenir, si cela est compatible avec le nouvel usage, les ouvertures qui composaient la vitrine du commerce.

Quand le commerce a conservé une **vitrine ancienne de qualité (menuiseries en bois avec volet roulant intégré ou baies de grandes tailles bien intégrées dans la façade par exemple), il peut être intéressant de la conserver.**

Les grands vitrages peuvent **aussi être divisés en plusieurs vitres** pour faciliter leur tenue dans le temps (solidité, entretien, coût...).



Rinxent



Marquise



Ambleteuse

- Recomposer une façade, s'il est impossible de garder la vitrine ancienne, qui recrée un équilibre avec les lignes de composition de la construction.

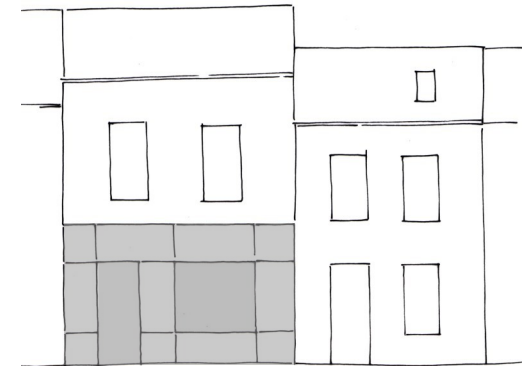
Sans pour autant reconstruire un pastiche des façades traditionnelles, il est important de composer le mur qui remplacera la vitrine en équilibre avec les étages ou le reste du bâtiment.



Rinxent



Vitrine à modifier.



Ré-organisation des ouvertures et mise en œuvre d'un bardage.

Les matériaux et couleurs peuvent être puisés dans les références locales ou s'en éloigner complètement afin de créer une façade nouvelle, tout en veillant à conserver l'harmonie sur la rue.

- Conserver et protéger les éléments du petit patrimoine qui font la spécificité du territoire (pigeonnier, puits, four, oratoire ...).

Le patrimoine est la mémoire de tous. Ces petites constructions, qui appartiennent au passé, présentent un intérêt architectural, historique ou identitaire. Leur préservation est le seul moyen de transmettre les savoir-faire et les pratiques, souvent anciennes, du territoire.



Wissant



Audresselles



Tardinghen



Tardinghen

Les pigeonniers, isolés ou attachés aux bâtiments de la ferme (c'est-à-dire « dans l'œuvre »), les chapelles, les oratoires, les niches, les lavoirs, les puits, ... sont autant de petits édifices pour lesquels l'usage tend à se perdre aujourd'hui. **Leur maintien est pourtant primordial** pour l'identité de La Terre des 2 Caps.

Il est important de **s'attacher à préserver les formes, matériaux et couleurs traditionnels de ces constructions pour tous travaux de restauration.**

L'aménagement des abords du petit patrimoine est tout aussi important : il participe à valoriser l'édifice en lui-même.



Marquise, manège.



Wissant, moulin d'Herlen.



Wissant, Vierge à l'enfant.



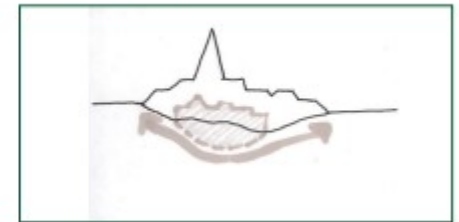
Audinghen, poste de douanier.

POUr tOut prOJet d'habitat

La TERRE DES 2 CAPS

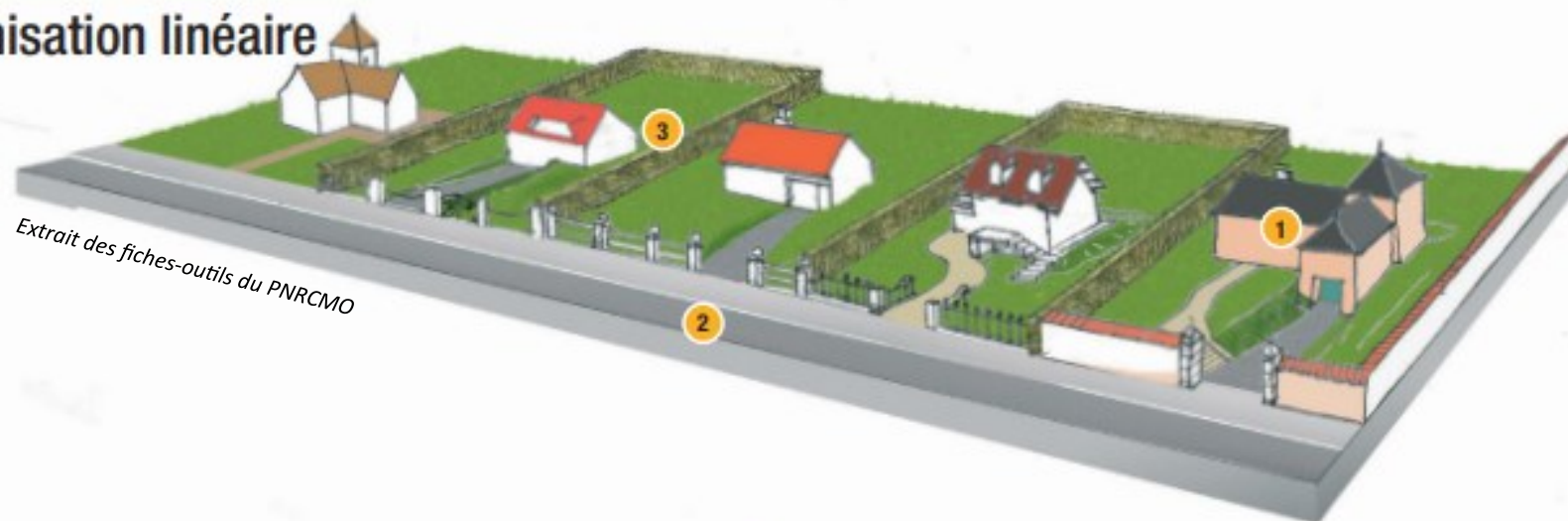
Les préconisations pour un projet global et intégré

IntégratiOn



A éviter...

Urbanisation linéaire



Dominique Izard, izard@drhve.fr

- 1 L'implantation de la maison en milieu de parcelle crée des espaces résiduels sur les côtés et devant la maison. Ces espaces sont peu exploitables du fait de leur géométrie et de la covisibilité. Lorsqu'il n'y a pas d'assainissement collectif, l'assainissement individuel oblige à des parcelles de grande taille, consommatrices en espace.
- 2 Le découpage du parcellaire se fait le long de la route, sans épaisseur ni continuité urbaine. Le lien social est diminué. L'étalement des réseaux des services collectifs est coûteux à l'installation et à l'entretien, pour les usagers et les collectivités. Et il a un fort impact sur le paysage.
- 3 Les maisons sont implantées les unes à côté des autres au fil de la route, sans recherche de qualité de l'organisation, d'accompagnement végétal ou d'économie d'espace. Le paysage est banalisé.

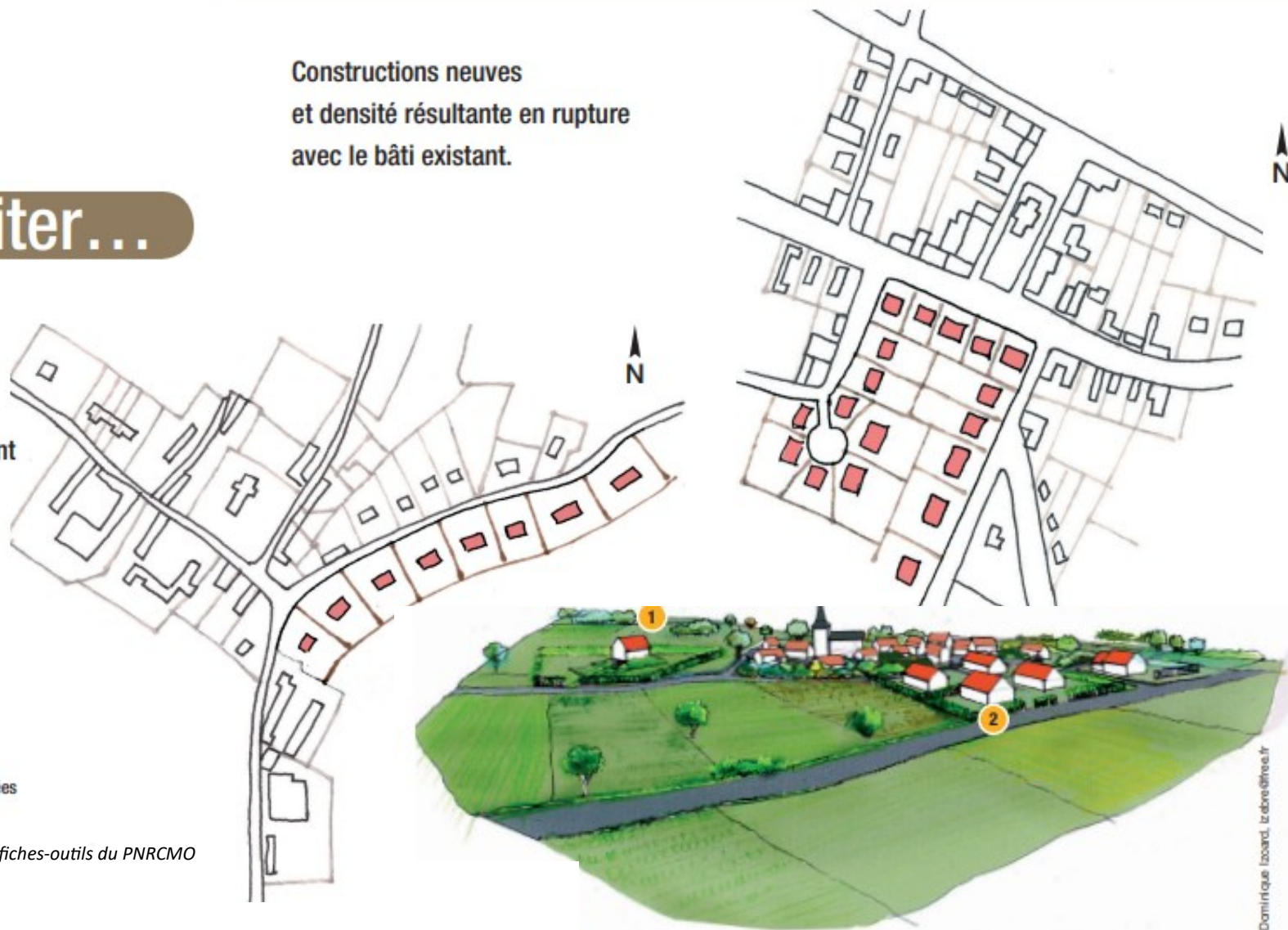
Constructions neuves
et densité résultante en rupture
avec le bâti existant.

A éviter...

Pavillonnaire en développement
linéaire ou en impasse.

-  Constructions existantes
-  Constructions nouvelles ou requalifiées

Extrait des fiches-outils du PNRCMO

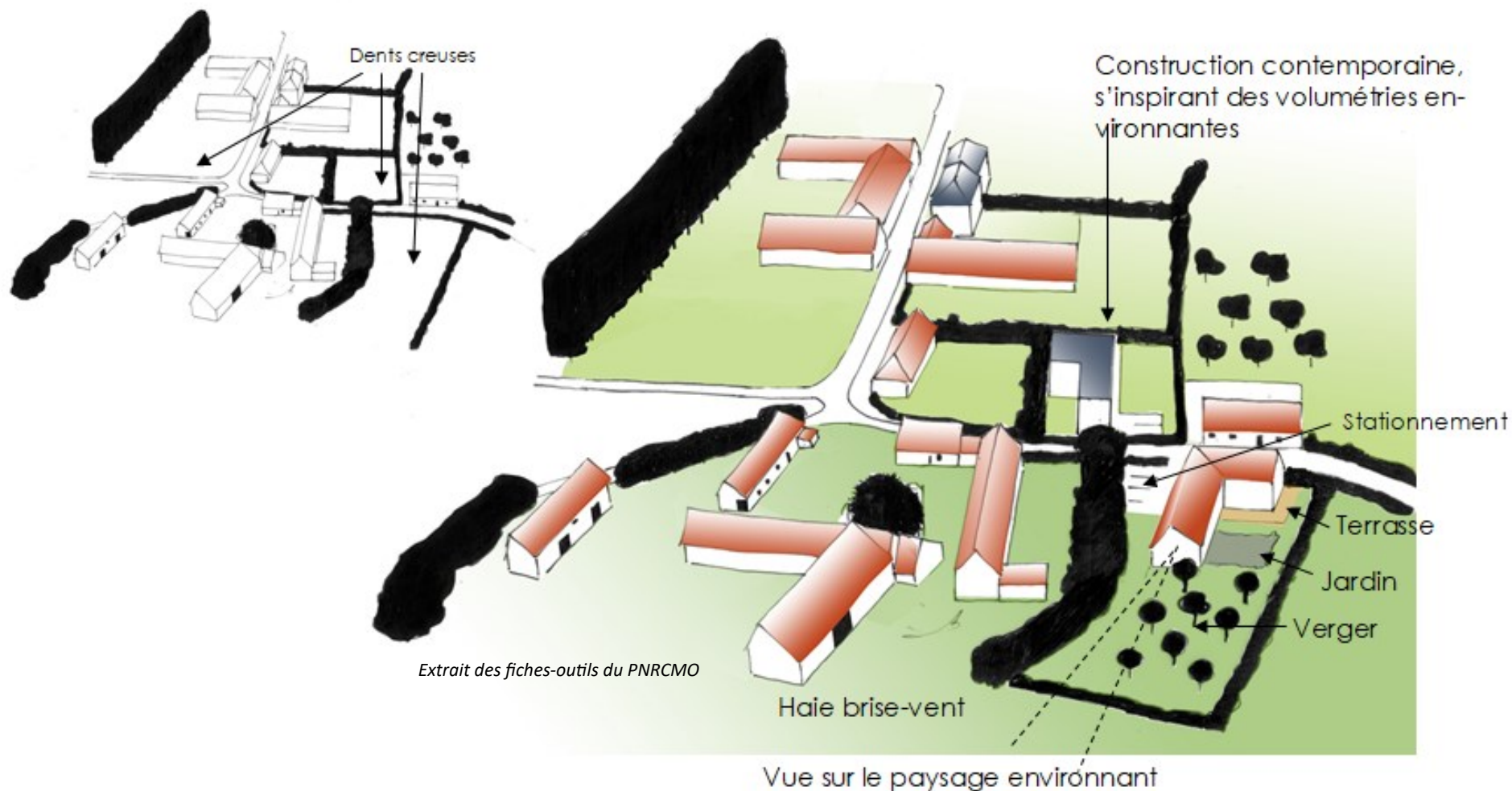


Dominique Izard, izard@edf.fr

- 1** Maison excentrée, résultat d'un zonage souple, et dont l'impact paysager est accentué par la hauteur, les couleurs, les volumes, le manque d'accompagnement végétal, la topographie.
- 2** Une réflexion à l'échelle de la parcelle et non du village, aboutit à une zone au découpage géométrique, sans lien avec le paysage. L'impact de ce découpage est renforcé par l'absence d'accompagnement végétal, de zones tampons en limite et par l'implantation répétitive des maisons.

A préférer...

- **Urbaniser d'abord les dents creuses**, renouveler le patrimoine existant avant de consommer des terres agricoles en extension urbaine.



A éviter...



Extrait des fiches-outils du PNRCMO



A préférer...

► **Consommer moins et mieux**



Exemples:



Réhabilitation et reconversion d'une ferme en 16 logements pour les aînés. Willems.



12 logements (9 maisons en bande et 3 appartements, Boseguem. Surface : 3300m²)

Extrait des fiches-outils du PNRCMO

18 logements (12 maisons et 6 appartements), Langouët
Surface : 1 ha



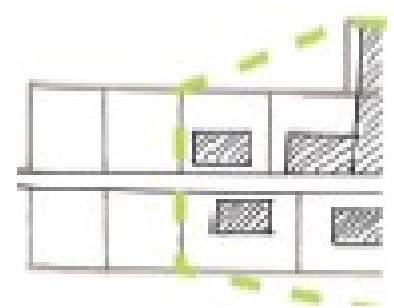
L'intercommunalité délègue la maîtrise d'ouvrage à la commune pour l'aménagement d'un lotissement sur ce terrain d'environ 1ha, dont les prix de vente resteront dans la moyenne départementale afin de rendre un habitat sain **accessible à tous**.

En **2011**, 18 logements (49 à 95m²) sont créés : 12 maisons et un collectif de 6 logements.



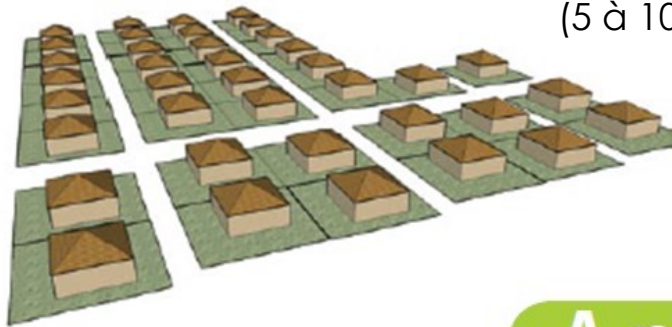
Coût de construction des maisons en bois (2009) :
SHOB : 1000€/m² - SHON : 1319 €/m²
- SHAB : 1510 €/m²

Mixité & Densité

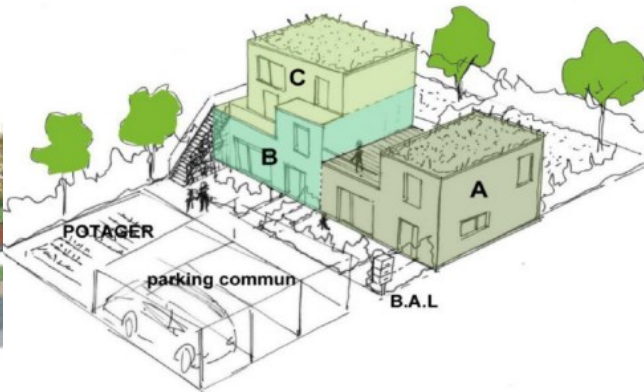


A éviter...

- Le lotissement pavillonnaire
- Le lotissement de lots libres (5 à 10 logements/ha)

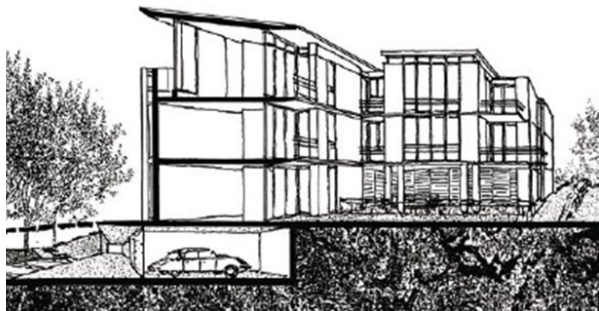


A préférer...



► Diversité des formes

- > limite la consommation d'espace
- > enrichit les paysages (lutte contre la banalité)
- > Diversifie les modes d'habiter
- > Rotation des logements pour un parcours résidentiel adapté



Habitat individuel dense:

Ensemble de logements qui ne se superposent pas mais qui forment un groupement urbain, continu ou fractionné, dans une logique de conception d'ensemble.

20 à 30 logements/ha

Habitat intermédiaire:

3 critères essentiels:

- chaque logement bénéficie de son accès individuel,
- d'un espace extérieur privatif (terrasse ou jardin).
- La hauteur maximale du bâtiment est R+3.

20 à 30 logements/ha

Petit collectif:

Composé de 4 à 5 logements, on partage ici, des espaces communs (accès aux appartements, boîtes aux lettres, local poubelle, vélo...). Ce modèle a l'avantage d'offrir une variété de taille de logements du studio au T4, T5 et des logements plus facilement adaptés pour les PMR... Chaque logements peut bénéficier d'un espace extérieur (balcon, terrasse, loggia, jardinet).

50 à 70 logements/ha

Les grands collectifs, permettent une très faible consommation d'espace pour 10, 20 logements.
70 à 150 logements/ha

A préférer...

► Mixité sociale

- > Relance une dynamique de peuplement
- > Crée du vivre ensemble
- > Permet l'inclusion

Proposer des logements avec une variété de statuts :

- ⇒ Accession privée/location privée
- ⇒ Accession sociale/location sociale
- ⇒ Autopromotion
- ⇒ Bail réel solidaire

Proposer des logements avec une inter-générationnalité:

- ⇒ De logements adaptés pour les PMR et les seniors
- ⇒ Des petits logements à destination des jeunes, personnes seuls, en couple ou familles monoparentales
- ⇒ Logements plus grands à destination des familles

► Densité habitée

- > ARTIFICIALISE moins les sols - moins de risque d'inondation
- > Dégage des vues sur le paysage
- > Préserve les terres agricoles nourricières
- > LAISSE la place à plus d'espaces verts collectifs
- > Évite de déformer les paysages
- > Moins d'étirement de réseaux (opération moins coûteuse)

Les objectifs de la Terre des 2 caps en matière de densité de logements

Afin de favoriser une gestion économe du foncier, le SCOT de la T2C prescrit des minima de densité à atteindre par commune dans les nouvelles opérations d'aménagement :

- Communes du Littoral : au minimum 25 logements à l'hectare
- Communes de l'Arrière Littoral au minimum 17 logements à l'hectare.
- Communes de l'Arc Urbain et du Bassin Carrier : au minimum 25 logements à l'hectare. Cette densité sera plus élevée dans le pôle Marquise Rinxent où elle sera portée à 30 logements à l'hectare minimum.
- Commune des Monts et Vallons bocagers entre Slack et Wimereux : au minimum 17 logements à l'hectare.

La **densité minimale** correspond à une **densité « brute »** intégrant les voiries, espaces publics, équipements collectifs et espaces verts, les espaces de traitement des eaux pluviales aménagés pour les besoins de la population habitant les logements construits dans l'espace de l'opération.

ASSOCIER DENSITE ET QUALITE URBAINE : vers une plus grande diversité et mixité des typologies d'habitat.

Tout projet d'aménagement afin de répondre au mieux à la densité minimale préconisée par le SCOT devra proposer une diversité de logements :

- des surfaces variées pour répondre aux besoins actuelles
- des typologies de logements diverses (maisons, appartements, studios...)
- des formes de logements diversifiés (logements accolés, logements intermédiaires, logement individuel, etc.)

Logements intermédiaires



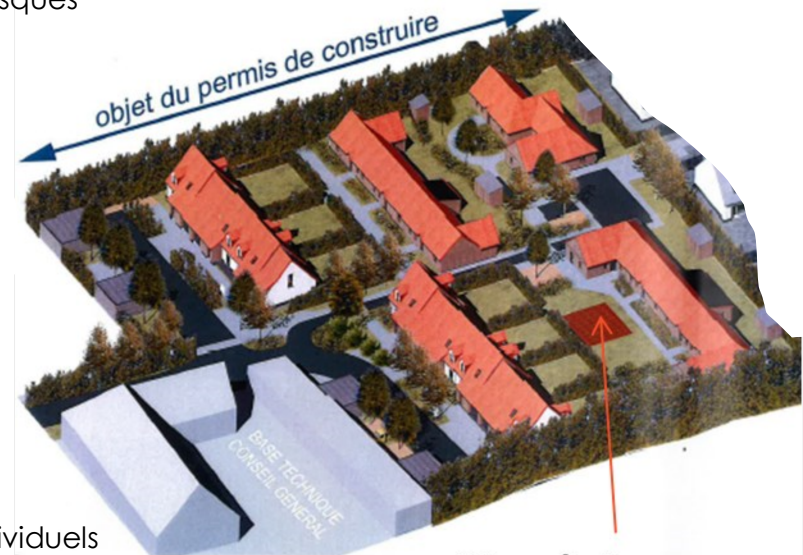
Logements intermédiaires



Logements intermédiaires



Béguinage -Quesques



16 logements individuels
type longère, Audinghen

Aire de jeux

Architecture



A éviter...

L'architecture est disparate et ne s'intègre pas dans les lignes du paysage



Extrait des fiches-outils du PNRCMO



Extrait des fiches-outils du PNRCMO

- 1 Nombreux décrochements dans l'architecture, qui ôtent la continuité de l'ensemble et attirent le regard.
- 2 Couleur de la toiture différente des couleurs environnantes. Dans le cas de tuiles noires vernissées, le vernis peut augmenter l'impact visuel du toit.
- 3 Couleur blanc éclatant du revêtement visible de loin si le soubassement sombre n'est pas marqué.

- 4 Absence de certaines menuiseries (encadrements des fenêtres, volets,...) ou couleur des menuiseries non différenciée des couleurs des revêtements.
- 5 Ouvertures hétérogènes et sans recherche d'alignement ou d'organisation.
- 6 Double garage avec toiture augmentant le volume de la maison et son impact paysager.
- 7 Gabarit imposant, volume non optimisé et complexe. Les proportions ne s'intègrent pas dans les lignes directrices de l'architecture environnante.

A préférer...

- L'architecture issue de références traditionnelles s'intègre dans le paysage et participe à la mise en valeur du territoire



Dominique Izard, izard@free.fr

- 1 Le gabarit est adapté à la fois au paysage et aux usages. Le volume est allongé.
- 2 Couleurs de la toiture similaire aux couleurs du bâti existant.
- 3 Couleur claire du revêtement.
- 4 Menuiseries de couleur vive.
- 5 Simple garage, de volume réduit et issu d'une interprétation des annexes traditionnelles du bâti.
- 6 Soubassements de couleur sombre.

- L'architecture contemporaine, issue d'une réflexion architecturale et paysagère, permet des formes originales et adaptées



Dominique Izard, izard@free.fr

- 1 L'architecture s'inspire du contexte bâti et non bâti pour créer des volumes nouveaux en harmonie avec le site. Elle s'intègre dans le paysage et garde une harmonie avec l'architecture traditionnelle.
- 2 Le projet intègre différentes techniques alternatives : panneaux solaires, toitures végétalisées, murs en terre ou briques monomurs, isolation en bois par l'extérieur...

- Une **toiture** deux versants identiques suivant une pente de 45° ou 50° adoucie ou non par un coyau débordant (maison en torchis).
- Les **baies** plus hautes que larges
- Les **joints** clairs au nu du mur, jamais en creux, à la chaux si la maison est en brique ou en pierre naturelle
- Les **enduits** naturels posés sur les pierres gélives
- Les grandes **baies** ouvertes au Sud et à l'Est. Petites ouvertures à l'Ouest ou pignon aveugle.

A préférer...

- **Une volumétrie basse, des lignes allongées,** que vous fassiez le choix d'un projet proche du traditionnel ou résolument contemporain

Les pavillons qui se multiplient au sein des nouveaux quartiers d'habitations sont issus de modèles qui ne prennent aucunement en compte les caractéristiques architecturales locales. Ainsi, les maisons actuelles sont souvent des volumes aussi hauts que longs alors que l'habitat traditionnel a toujours été allongé, ce qui a facilité son inscription dans ce paysage vallonné et l'a protégé des intempéries.

Il semble urgent de renverser la tendance actuelle et de revenir aux constructions basses aux lignes dominantes horizontales.



Bazinghen



Bazinghen



Saint-Inglevert



Tardinghen

Photo : Xavier Bicaul PARAL'AX Architecture

A préférer...



Pan de bois et torchis



Maçonnerie de craie



Grès et calcaire du Boulonnais

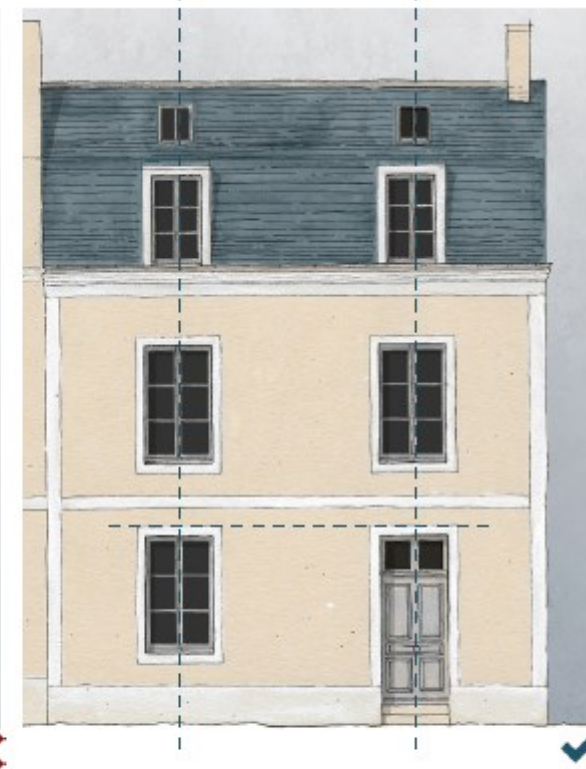
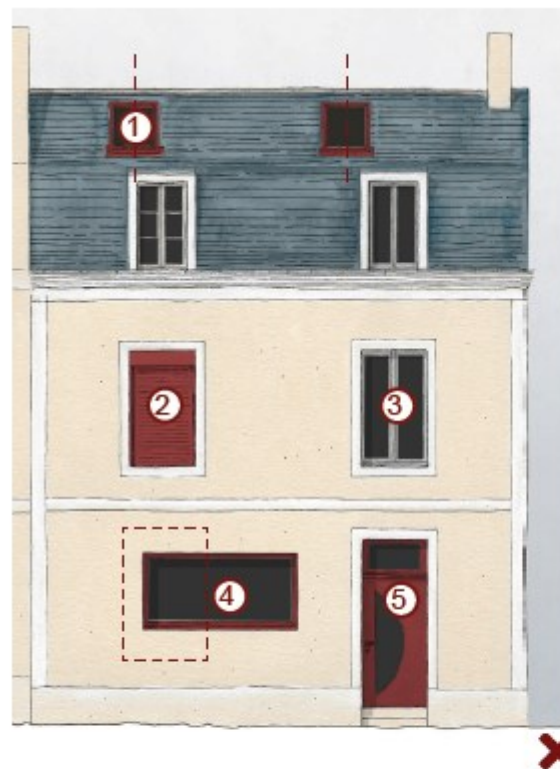


Briques rouges parfois peintes

Vous pouvez construire votre maison en prenant tout ou partie des matériaux adaptés au style des constructions environnantes et bien sûr, préférer ceux du pays.

Extrait des fiches-outils du PNRCMO

les
conseils



- 1) Il est préférable d'aligner les châssis de toiture dans l'axe des fenêtres de la façade. Avec une taille modérée, on privilégiera un encastrement dans la toiture afin de diminuer l'impact visuel.
- 2) Proscrire les standards industriels comme les volets roulants qui sont incompatibles avec l'aspect patrimonial du bâti.
- 3) Favoriser la conservation des **petits-bois** qui témoignent de l'ancienneté du bâtiment.
- 4) Eviter les verres pleins horizontaux qui ont tendance à déséquilibrer les proportions de façade.
- 5) Privilégier la conservation de la porte existante aux modèles industriels qui ont tendance à standardiser l'architecture.



A préférer...

les
conseils



La toiture :

La couleur traditionnelle est rouge-orangé. En vieillissant, les couleurs se pâtinent naturellement. Il faut éviter les tuiles amarantes.



La façade :

Elle est souvent réalisée avec un enduit lissé fin de couleur blanc, sable, beige, ocre. Elle sera en harmonie avec vos voisins dans le cas de maisons proches les unes des autres. Privilégier les teintes sombres pour le soubassement. Autrefois un revêtement à base de goudron protégeait le bas des murs de l'humidité des eaux de pluie. Un bandeau noir surlignait ainsi la façade, lui donnant beaucoup d'élégance.

Enduit



Soubassement



Les pignons :

Ils peuvent aussi être revêtus de tuiles plates ou de planches à clin (pour le bâti en torchis).



Pignon en tuiles



Pignon en planches



Pignon en pierres naturelles

LES MENUISERIES

Les vernis ou couleurs bois sont d'un entretien "facile" mais donnent au paysage architectural beaucoup de tristesse. Quand au plastique, ils sont souvent d'un profil trop épais.

Préférer les menuiseries en bois peintes aux couleurs typiques de la région : **bleu dur** ou **vert d'eau**, **blanc-cassé** ou **gris léger**.

les
conseils

• Les fenêtres :

Toujours plus hautes que larges (Hauteur = 1,5 fois la largeur).

Elles ont en général 2 X 3 carreaux et peuvent être surmontées d'une imposte.

• Les contrevents :

Simple volets battants en bois peints.

Éviter les traverses en forme de "Z".

• Les portes d'entrée :

En bois peint. Elles sont composées de lames verticales surmontées d'une imposte avec ou sans partie vitrée.

Éviter les moulures compliquées, ferrures voyantes, etc...

Boiseries



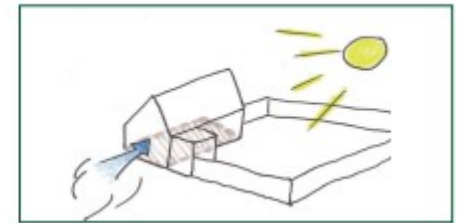
Fenêtre avec imposte



Fenêtre sans imposte



CONcePtiOn BiOclimatisme des bâtiments & Energies

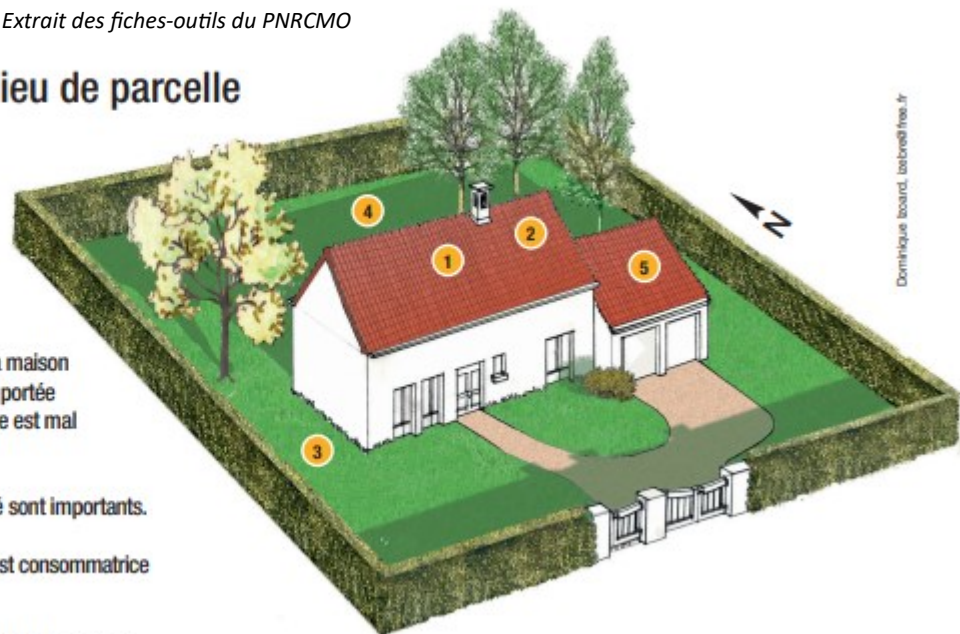


A éviter...

Extrait des fiches-outils du PNRCMO

Implantation isolée en milieu de parcelle

- 1 La maison en milieu de parcelle, et en général parallèle à la rue, cache des vues sur le paysage et impose sa vue au passant.
- 2 L'implantation est consommatrice en énergie. La maison est moins lumineuse et se refroidit vite. L'ombre portée de la maison couvre la terrasse. La façade arrière est mal exposée.
- 3 Les espaces résiduels et les zones de covisibilité sont importants.
- 4 La taille de la parcelle est grande, l'implantation est consommatrice en espace.
- 5 L'implantation du garage augmente l'impact visuel de la maison.



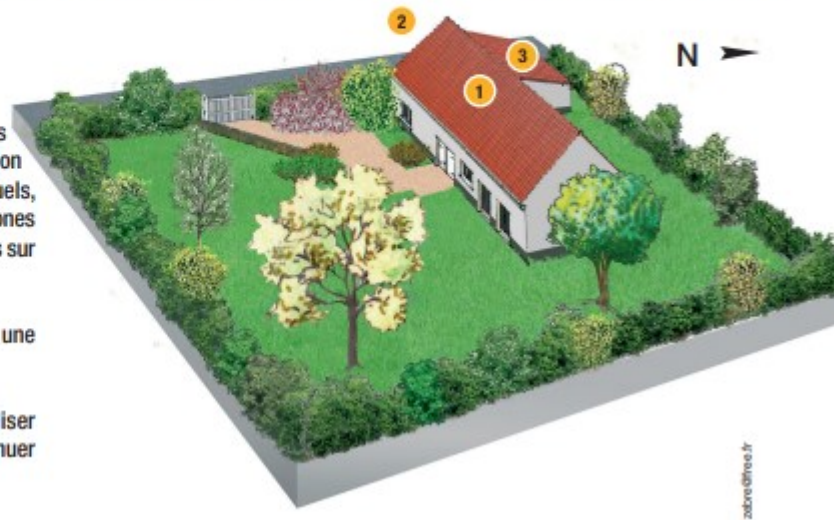
Dominique Isoard, labord@free.fr

Les habitations sont en grande majorité implantées au centre de leurs parcelles sans prise en compte des alignements voisins, gaspillant une importante superficie d'espace extérieur (devant et latéralement) ; ce mode d'implantation amène aussi à une consommation considérable de terrain, souvent pris sur les terres agricoles.

A préférer...

► Implantation en bord de parcelle, fonction de l'orientation au soleil et aux vents dominants.

- 1 Implantation avec la façade principale et le jardin orientés au sud / sud-est, afin de profiter de l'éclairement et de la chaleur solaire l'hiver. L'été, un arbre à feuilles caduques dans le jardin apporte son ombrage à la maison. L'implantation en limite de parcelle permet de diminuer les espaces résiduels, d'améliorer la qualité de vie et notamment de ménager des zones d'intimité, de diminuer la taille de la parcelle et d'offrir des vues sur le paysage par le choix de haies basses en fond de parcelle.
- 2 Pignon sans ouverture orienté à l'ouest / sud-ouest, pour une meilleure protection aux vents dominants.
- 3 Implantation du garage pour diminuer son impact visuel, utiliser un des murs pour créer une continuité bâtie sur la rue et diminuer la taille de l'accès.



Extrait des fiches-outils du PNRCMO

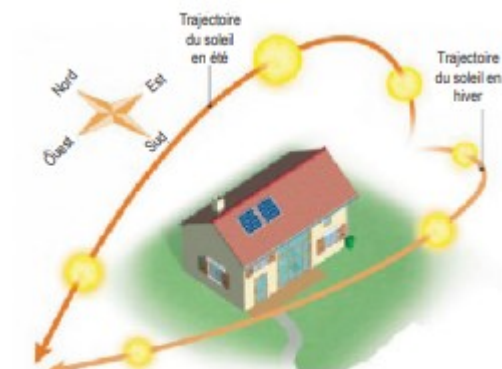


Illustration : Prendre en compte la course du soleil pour optimiser les apports solaires dans les constructions.

Ainsi, la maison doit privilégier l'**orientation ouest-sud-ouest / est-nord-est** : les **pièces de vie** sont à disposer au **sud** et les **chambres** à l'**est** (pour éviter la surchauffe le soir) ; le **pignon ouest**, quant à lui, sera protégé de la pluie. Les **façades nord** seront réservés aux **pièces techniques annexes**.

Les **larges baies placées au sud** peuvent être protégées par des **brise-soleil*** ou faire face à un **arbre aux feuilles caduques** : ainsi, le soleil d'été est atténué par ces dispositions et limite les surchauffes, tandis que les rayons d'hiver, plus bas sur l'horizon, peuvent pénétrer dans l'habitation.

*Ces principes de base peuvent avoir des effets conséquents : **il faut savoir qu'avec une majorité d'ouvertures orientées au Sud, il est possible de faire jusqu'à 30% d'économie d'énergie !***

A préférer...

► Réduction des besoins énergétiques

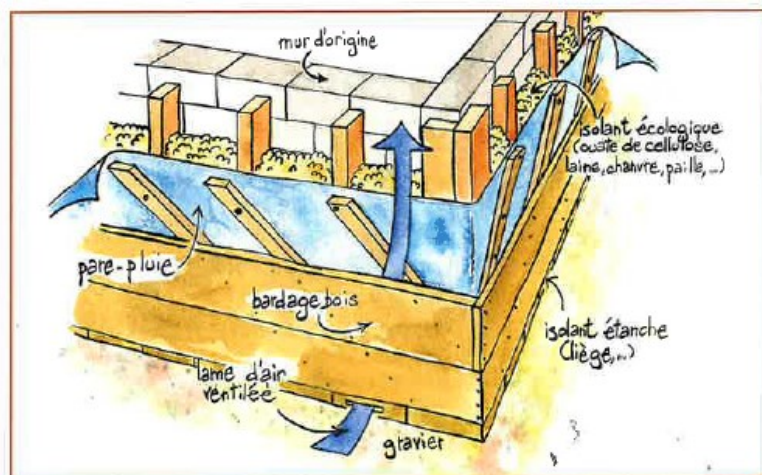
Isolation

Dans le domaine de **la maçonnerie**, de nouveaux produits, sains et performants, se développent (parpaing écologique, brique à alvéoles multiples (monomur) ou de terre crue... Ces matériaux denses (béton, pierre, brique pleine, terre crue, etc.) favorisent l'inertie du mur (capacité à stocker de la chaleur, notion essentielle dans l'acte de construire.

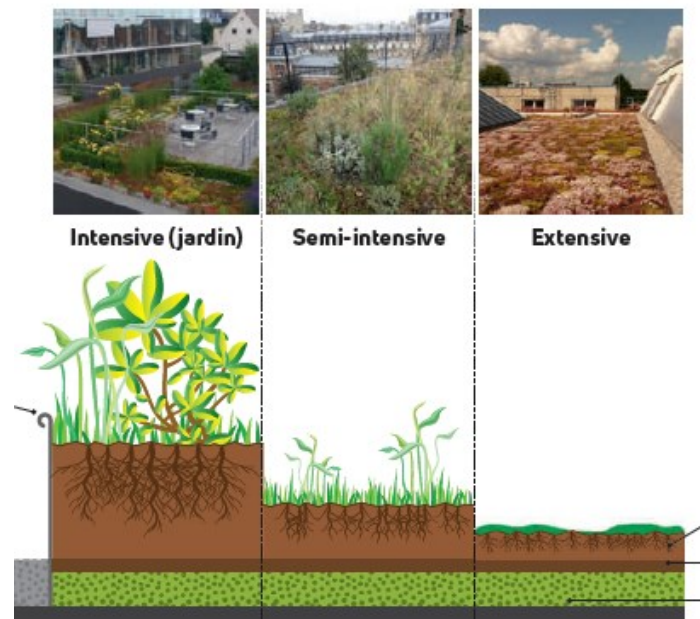
Plus les murs sont épais, plus l'inertie est forte, plus le logement se réchauffe et se refroidit lentement.

En France, la plupart des logements sont isolés par l'intérieur, ce qui empêche de profiter de l'inertie des murs. **L'isolation thermique répartie dans le mur ou par l'extérieur** est donc à privilégier car elle est efficace à la fois en été et en hiver (effet d'inertie et diminution des déperditions thermiques).

Des **isolants sains, écologiques et performants** sont aujourd'hui proposés sur le marché pour isoler murs et combles : laine de bois, de chanvre, ouate de cellulose, ...



Toiture végétalisée



L'isolation de la toiture est primordiale, les déperditions thermiques y sont terribles ! Pour les toitures plates ou à faible pente, la végétalisation est une solution avantageuse pour améliorer encore l'isolation de la maison.



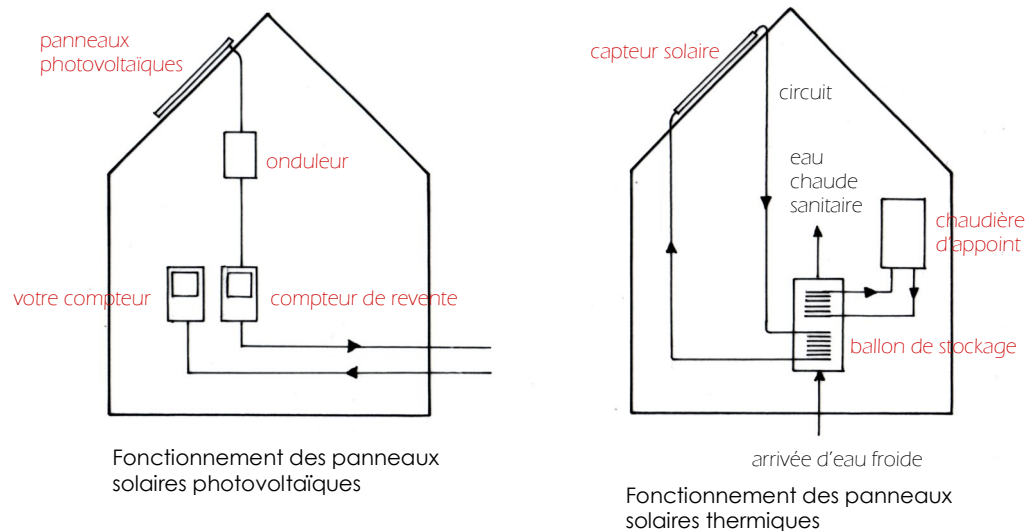
Réf. de véranda toiture végétalisée

Autres matériaux :

Pour les enduits de façade, **la chaux**, employée depuis des siècles, reste, pour des mises en œuvre à la fois traditionnelles et innovantes, un matériau sain et performant.

Le bois est un matériau durable par excellence tant par le caractère naturel et renouvelable de ses ressources que par ses qualités propres.

Panneaux solaires



Extrait des fiches-outils du PNRCMO

Les panneaux solaires

Ils produisent de l'énergie renouvelable, produite à partir de la conversion du **rayonnement solaire**. C'est également une source d'énergie intermittente (pas d'énergie solaire la nuit). L'énergie solaire peut être convertie en chaleur ou en électricité.

- **Conversion en électricité** : énergie **solaire photovoltaïque**.
- **Conversion en chaleur** : énergie **solaire thermique**.

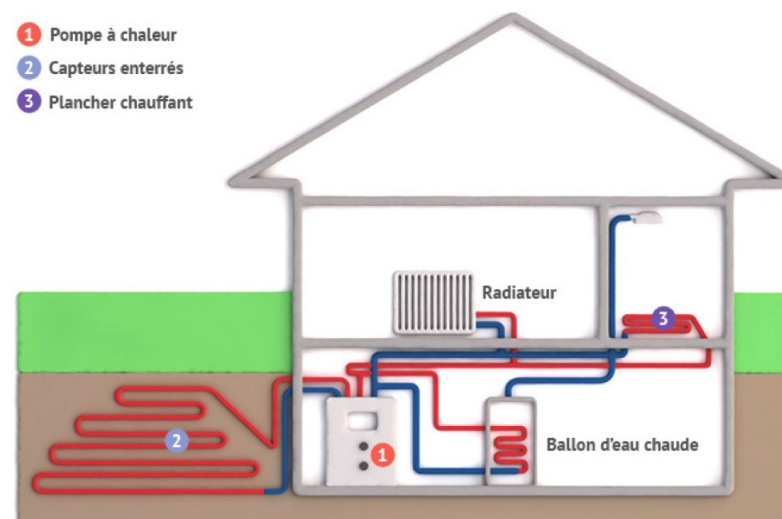


Beuvrequen - panneaux photovoltaïques

Géothermie

La géothermie correspond à l'**exploitation de la chaleur contenue dans la croûte terrestre et dans les couches superficielles de la terre**. Il faut distinguer :

- **La géothermie de surface** est exploitée en récupérant de la chaleur en hiver et de la fraîcheur en été dans la couche superficielle du sol. Cette énergie est exploitée pour des besoins individuels (maison) **en utilisant l'inertie thermique du sol**. On utilise la géothermie de surface avec une pompe à chaleur qui permettra de récupérer, chauffer ou de refroidir la maison. Elle nécessite d'utiliser une surface de sol libre (terrain) pour y enfouir un capteur extérieur **enterré à 60 cm environ de profondeur** sur une surface proportionnelle à la quantité d'énergie à récupérer.
- **La géothermie profonde** consiste à capter la chaleur de la croûte terrestre pour produire du chauffage ou de l'électricité. On l'exploite en récupérant l'eau circulant dans des couches géologiques. Les investissements pour pomper l'eau chaude et/ou injecter de l'eau peuvent parfois être importants.



L'énergietoutcompris.fr

A préférer...

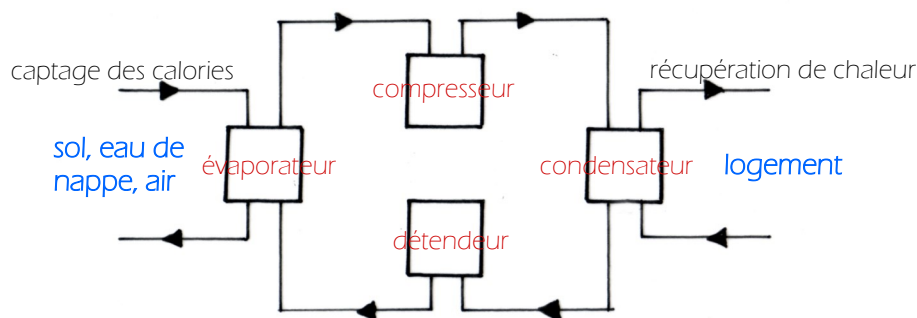
Pompe à chaleur

Une pompe à chaleur ou PAC est un dispositif thermodynamique qui **prélève la chaleur présente dans un milieu** (par exemple l'air, l'eau, la terre) pour la **transférer vers un autre** (par exemple dans un logement pour le chauffer).

Une pompe à chaleur peut fonctionner uniquement dans un sens **pour produire du froid** (climatiseur froid seul) **ou du chaud** (pompe à chaleur solaire) **ou bien dans les deux sens** (pompe à chaleur réversible). Une pompe à chaleur réversible produira du frais en été et de la chaleur en hiver.

On distingue 3 types principaux de pompe à chaleur :

- **Pompe à chaleur air/air** : la chaleur est prélevée sur l'air extérieur et est transférée directement à l'air du local à chauffer ou refroidir.
- **Pompe à chaleur air/eau** : la chaleur est prélevée sur l'air et est transférée à un circuit d'eau qui alimentera un plancher et/ou plafond chauffant et/ou rafraîchissant, des radiateurs ventilo-convecteurs ou aérothermes.
- **Pompe à chaleur eau/eau** : le système prélève la chaleur dans un circuit d'eau en contact avec un élément qui lui fournira la chaleur (terre, nappe phréatique) pour la transférer à un autre circuit d'eau comme ci-dessus. C'est le système généralement adopté pour la géothermie.



Fonctionnement d'une pompe à chaleur

Extrait des fiches-outils du PNRCMO

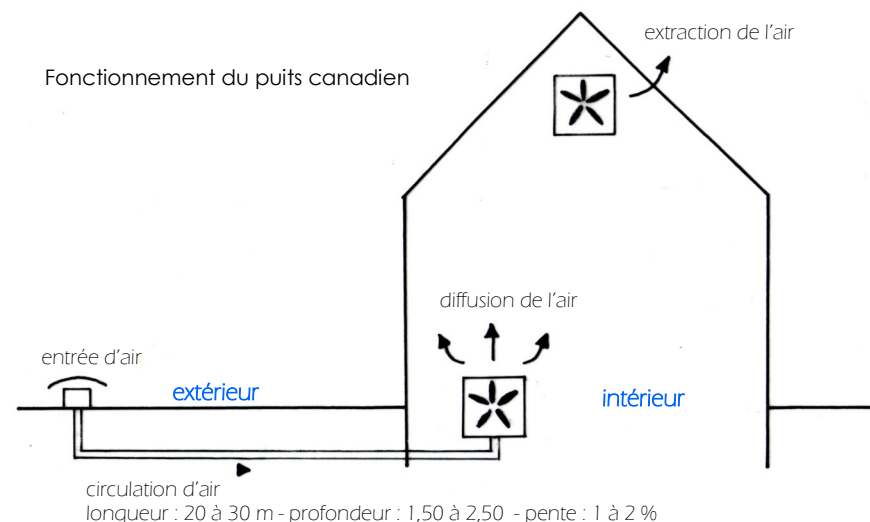
Puit canadien

Ce système, encore assez peu répandu, peut réduire la température de 5 à 8°C d'une maison les jours de canicule pour une consommation électrique dérisoire. **Il diminue également la consommation de chauffage l'hiver** ...

Le puits canadien consiste à **faire passer, avant qu'il ne pénètre dans la maison, une partie de l'air neuf de renouvellement par des tuyaux enterrés dans le sol, à une profondeur de l'ordre de 1 à 2 mètres.**

En hiver, le sol à cette profondeur est plus chaud que la température extérieure : l'air froid est donc préchauffé lors de son passage dans les tuyaux.

En été, le sol est à l'inverse plus froid que la température extérieure : ce "puits" astucieux va donc utiliser la fraîcheur relative du sol pour tempérer l'air entrant dans le logement.



A préférer...

Récupération des eaux pluviales de toiture

En France, la **consommation** annuelle d'eau potable est en moyenne de **55 mètres cubes par an et par habitant**. Un tiers de cette consommation concerne les réservoirs des toilettes. Par ailleurs, une grande quantité d'eau est utilisée chaque année pour laver la voiture, arroser le jardin, etc.

La **récupération des eaux pluviales devient une alternative économique et environnementale** à nos habitudes de consommation. L'eau de pluie est également de meilleure qualité pour les plantes car elle est douce et non calcaire.

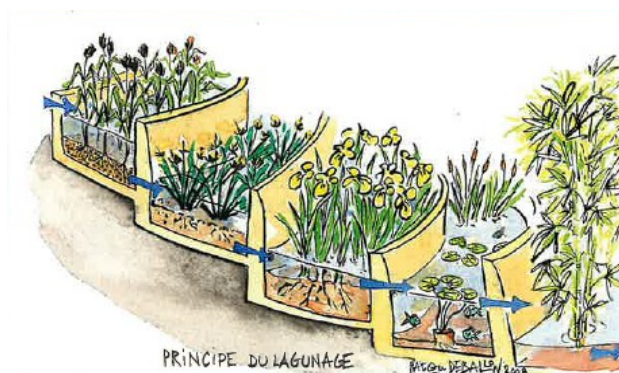
L'eau de pluie peut être collectée au niveau de la toiture. Elle est acheminée via les gouttières jusqu'à une cuve de stockage.

- ⇒ Pour les installations les plus simples, l'eau est ensuite disponible directement en sortie de cuve grâce à des robinets. Ce type d'installation ne permettra que de fournir les besoins en eau nécessaires à **l'arrosage du jardin ou encore pour le lavage de la voiture**.
- ⇒ Pour les systèmes plus perfectionnés permettant l'alimentation de l'habitat (**toilettes, lave linge, etc.**) et donc davantage d'économies, il s'agira d'installer une cuve de plus grand volume, enterrée dans la plupart des cas. L'eau est acheminée depuis la cuve jusqu'à l'habitation grâce à une pompe spécifique qui permettra d'alimenter les réservoirs des toilettes, la machine à laver, etc.



Assainissement des eaux usées

Un assainissement autonome (non collectif) se fait par fosse septique et épandage, filtre à sable, tranchée filtrante ou mini station d'épuration. Afin d'obtenir une meilleure qualité de l'eau, on peut mettre en place différents systèmes: lagunage à microphytes, épuration par les plantes, épuration sur lits de roseaux.



Lagunage par filtres à roseaux : l'eau usée coule dans un 1^{er} bassin planté de roseaux, puis un 2^{ème}.

A préférer...

► Intégrer les panneaux solaires à l'architecture



Les modules sont intégrés à la toiture des bâtiments et remplacent les éléments de couverture traditionnels.

Ils peuvent aussi remplir **d'autres fonctions** (bardage, garde-corps, ombrière de parking, couverture de passage public ou du garage, mur anti-bruit, etc.).

A éviter...



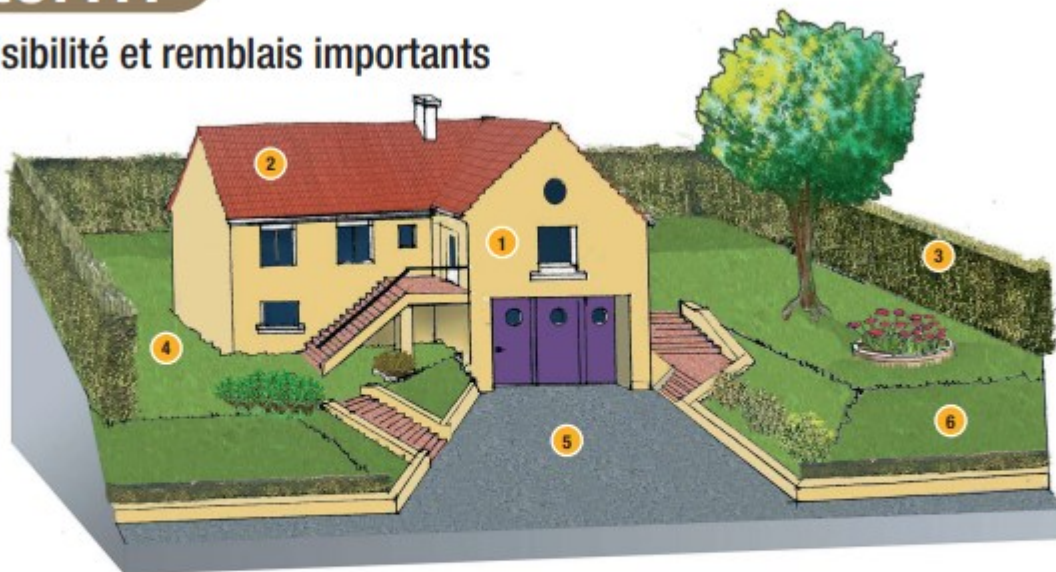
TOPOgRaPhie



A éviter...

Extrait des fiches-outils du PNRCMO

Forte covisibilité et remblais importants

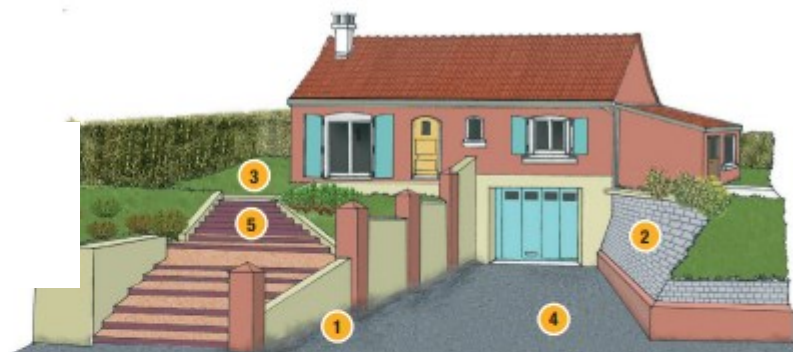


Dominique Izard, izard@free.fr

Aujourd'hui, les caractéristiques du paysage sont très rarement exploitées dans les projets de constructions : les habitations nient trop fréquemment la trame végétale existante ainsi que le relief (en se permettant même de larges remaniements de terre, dangereux pour l'écoulement naturel des eaux de pluie).

- 1 La hauteur de la maison, mais aussi sa forme, ses couleurs, contribuent à l'impact paysager.
- 2 Points de vue cachés.
- 3 La haie de thuyas fait un écran opaque.

- 4 Espaces résiduels peu utilisables, beaucoup de terrain perdu.
- 5 Voie d'accès longue et visibilité en sortie diminuée par les talus.
- 6 Remblais importants, avec de fortes pentes qui rendent l'accompagnement végétal difficile et engendrent des problèmes d'eau et d'érosion.



Dominique Izard, izard@free.fr

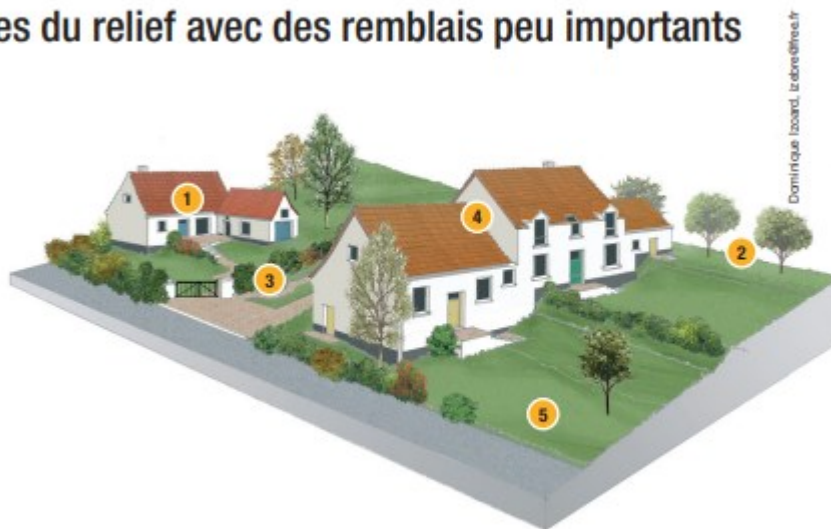
- 1 Le terrain manque de tenue, le sol s'érode et des effondrements de terrain locaux peuvent apparaître.
- 2 Le remblai rend obligatoire l'ajout d'un système de soutènement complexe et coûteux pour maintenir la terre. ces derniers ne s'intègrent pas dans le paysage, coupent la continuité de l'horizon et peuvent être dangereux, pour les enfants en particulier.
- 3 La végétation en place a du être abattue pour créer le talus. Souvent, le déblai remis sur le terrain comble un vallon ou un creux humide et porte atteinte à la biodiversité locale.
- 4 Pour conserver une visibilité, la largeur de l'accès devient démesurée.
- 5 L'accessibilité est diminuée, des escaliers sont ajoutés.

A préférer...

Extrait des fiches-outils du PNRCMO

► La construction épouse les formes du relief avec des remblais peu importants

- 1 Hauteur, forme et couleurs sont adaptées pour une intégration dans l'environnement local, suivant la topographie mais également au regard des éléments de paysage (en vision lointaine) ou de patrimoine (église, château) et en adéquation avec le bâti caractéristique et identitaire du territoire concerné.
- 2 Point de vue préservé.
- 3 La longueur de la voie d'accès est limitée, la visibilité est bonne.
- 4 La division des volumes permet aux constructions d'épouser le relief, ce qui limite les remblais et les problèmes de fondation.
- 5 Le choix de végétaux assurant un filtre visuel et / ou une hauteur limitée permettent de conserver des ouvertures sur le paysage.



Extrait des fiches-outils du PNRCMO

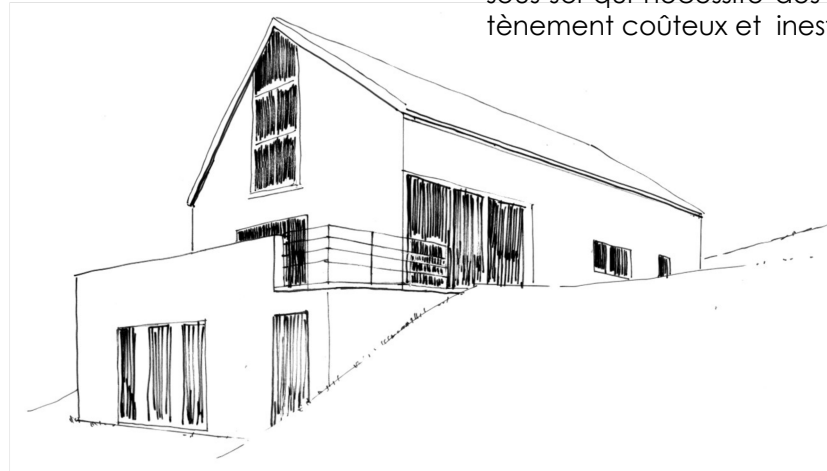
Fractionner les volumes permet de répartir les constructions dans la pente.

A préférer...

Les talus sur la rue, souvent plantés, sont une des marques de l'identité du paysage de bocage, à **préserver et valoriser systématiquement**, ou à recréer avec les végétaux locaux, bien sûr !

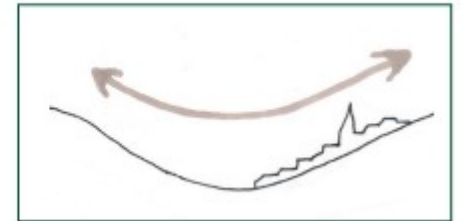


Il est primordial d'essayer d'asseoir sa maison au plus près du terrain naturel (pas de butte artificielle), préférer une implantation **parallèle aux courbes** de niveaux ou alors des volumes scindés pour suivre la pente. Pas de garage en sous-sol qui nécessite des murs de soutènement coûteux et inesthétiques.



Lorsque la construction est **perpendiculaire aux courbes de niveau**, la rupture de pente peut être mise à profit dans la conception architecturale, **en enchâssant l'édifice dans le talus**.

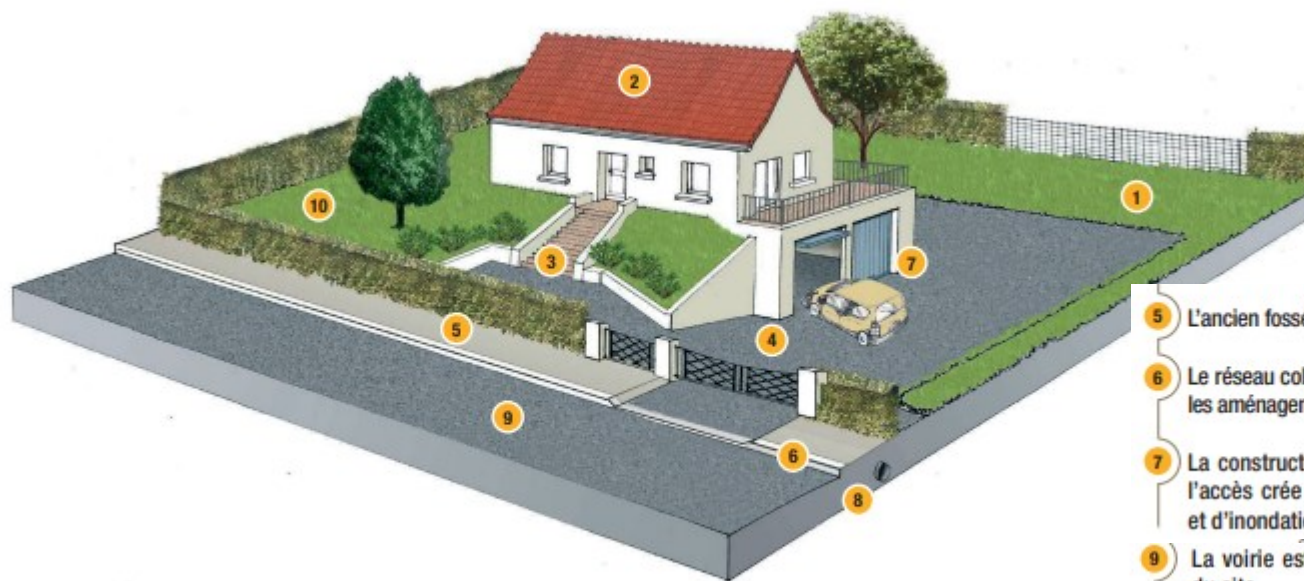
Eau



A éviter...

Extrait des fiches-outils du PNRCMO

Un aménagement sans réflexion d'ensemble sur la gestion des eaux



1 Certains arbres de hautes tiges ont été supprimés et l'eau est peu drainée en sous-sol. De plus le tassement du sol au niveau du stationnement provoque un stress pour les végétaux proches. (haies, arbres de hautes tiges,...)
Souvent, le remaniement du sol lors du chantier avec mélange des terres et tassement par un engin limite fortement l'infiltration.

2 La maison, par son toit, est aussi une zone imperméable.

3 L'accès piéton est inutilement imperméabilisé.

4 L'accès et les espaces de stationnement sont fortement imperméabilisés et démesurés par rapport à l'utilisation, ce qui a un impact à la fois paysager et hydraulique.

8 Le réseau collecteur entraîne un écoulement direct, sans tamponnement. Une forte pluie a donc pour conséquence immédiate un débit important et des saturations en aval (station d'épuration...). De plus, l'entretien du réseau enterré pour éviter les bouchons peut être délicat.

5 L'ancien fossé a été comblé pour aménager un trottoir imperméable.

6 Le réseau collecteur est saturé, en l'absence de zones tampon dans les aménagements (bassin, fossés,...). L'eau refoule du réseau.

7 La construction avec garages en sous-sol et mur en arrière de l'accès crée une cuvette qui accentue les risques d'infiltration et d'inondation.

9 La voirie est très large, ce qui augmente l'imperméabilisation du site.

10 Mal entretenu, l'assainissement individuel peut s'avérer peu fiable et est consommateur en espace.

A préférer...

Extrait des fiches-outils du PNRCMO

► Un aménagement d'ensemble Ne pas perturber le fil de l'eau



- 1 Éviter les remblais et déblais à l'échelle du quartier comme de la parcelle.
- 2 Un bassin de rétention accueille les eaux de pluie et joue le rôle de zone tampon. Eventuellement, il peut s'y ajouter un lagunage pour dépolluer l'eau.
- 3 Les fossés, haies et talus existants sont conservés ou des noues sont créées. L'association haie / fossé / talus permet une meilleure infiltration et limite les glissements de terrain.
- 4 Les plantations engazonnées sont limitées au profit d'arbres, arbustes ou de zones de jachères. Un lagunage individuel ou collectif peut permettre une gestion des eaux usées à la parcelle.
- 5 Des « cunettes » enherbées, perpendiculaires à la pente, limitent le ruissellement et permettent une infiltration locale.
- 6 L'infiltration dans le sol est possible à condition que l'eau soit de bonne qualité et que le sol soit perméable.

Dominique Izard, Izard et Associés

► Une imperméabilisation limitée des sols



Dominique Izard, Izard et Associés

- 1 La taille des accès est limitée pour diminuer l'impact paysager et hydraulique.
- 2 La taille de la parcelle est limitée afin de limiter la consommation d'espace et la longueur des rues imperméables.
- 3 Pour éviter une pollution par les eaux ruisselant sur la voirie, la chaussée est dotée d'un réservoir qui joue un rôle tampon pour un traitement ultérieur et empêche la diffusion des polluants.
- 4 Les toits sont végétalisés ou sont dotés de récupérateurs d'eau de toiture.
- 5 Le revêtement est perméable pour l'accès, les stationnements, les trottoirs. La largeur de la voirie est limitée.
- 6 Les arbres sont entourés d'un périmètre de protection planté en jachère ou de plantes à massifs pérennes.



C'est quoi l'infiltration des eaux de pluie ?

L'infiltration c'est le processus physique par lequel l'eau pénètre dans le sol et alimente les nappes phréatiques.

Méthodologie:

1/ Identifiez vos surfaces imperméables : Les surfaces imperméables correspondent aux surfaces étanches à l'eau, empêchant l'infiltration de l'eau de pluie dans le sol (toitures, voiries, accès, parking...).

2/ Calculer votre volume d'eau à stocker et à infiltrer : Le volume d'eau pluviale à stocker temporairement sur votre parcelle est calculé sur la base d'une pluie exceptionnelle de 60 litres par m² imperméabilisé, soit un cumul de pluie de 60 mm.

Volume d'eau à stocker (m³) = Surface totale imperméabilisée (m²) x 0,06.

Exemple : Pour 100 m² imperméabilisés il faudra donc stocker 6 m³.

3/ Choisir des ouvrages d'infiltration simples, économiques et écologiques et dimensionner les ouvrages : Vous devez associer un ouvrage d'infiltration à chacune des zones imperméabilisées.



La noue peut être simplement engazonnée ou plantée de diverses espèces végétales. Plus la noue est couverte de végétaux de types variés, plus leurs racines augmentent sa capacité d'infiltration.

Surface de la noue : elle est au moins égale à 20 % de la surface qui reçoit la pluie. Pour un toit de 50 m², votre noue doit au moins faire 10 m².



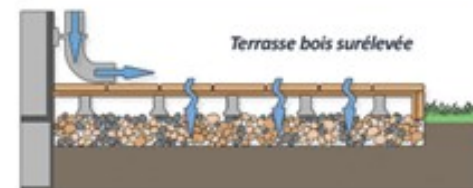
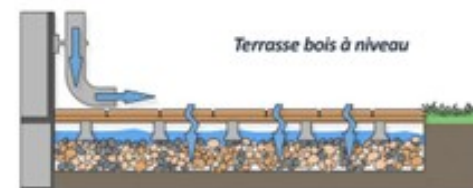
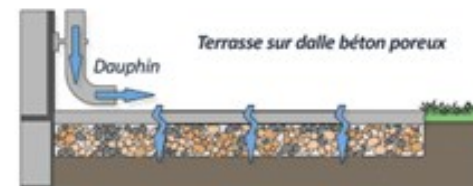
Jardin de pluie

Un jardin de pluie est un aménagement paysager qui forme une dépression peu profonde et est agrémenté de plantes vivaces, locales, rustiques nécessitant peu d'entretien. Cet aménagement est conçu pour recueillir les eaux de pluie de votre toiture ou les eaux de ruissellement de votre cour. Les jardins de pluie ont une capacité d'infiltration 30 % supérieure à une pelouse classique. La Surface minimale du jardin de pluie est au moins égale à 20 % de la surface qui reçoit la pluie. Si votre toit fait 50 m², le jardin doit faire au minimum 10 m².



Massif d'infiltration.

Un massif d'infiltration est un aménagement constitué de cailloux permettant de stocker temporairement l'eau de pluie. Une fois l'eau stockée, elle s'infiltre doucement dans le sol. Ces massifs sont peu profonds et remplis de matériaux très perméables, comme la grave drainante, caillou qui laisse bien passer l'eau (avec au moins 30 % de vide pour retenir l'eau). Surface du massif : elle est au moins égale à 20 % de la surface qui reçoit la pluie. Pour un toit de 50 m², votre massif doit au moins faire 10 m².



La crapaudine



Cet accessoire arrête les feuilles, débris et déchets pouvant s'introduire à l'intérieur d'un tuyau de descente d'eaux pluviales.

► Création d'une mare, fossé, noue

A préférer...

L'eau de pluie (des gouttières et de ruissellement du terrain) peut être récupérée au sein d'une mare située au point bas de la parcelle. En plus de constituer un bassin de rétention, elle offrira un refuge pour la faune et la flore, essentiel pour la biodiversité du territoire. Des conseils pour le creusement ou la restauration des mares peuvent être obtenus auprès d'un technicien du Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale.



Extrait des fiches-outils du PNRCMO

► Revêtements perméables



Allée béton alvéolé : perméabilité et durabilité.



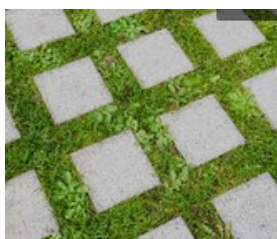
Allée gravillonnée qui permet l'infiltration des eaux pluviales



► Toitures végétalisées



Illustration : Toiture végétalisée gîte de France à Loos-en-Gohelle



Parking végétalisé au Chênelet, Landrethun-le-Nord (voir p. 93)

BIOdiversité



A éviter...

Extrait des fiches-outils du PNRCMO

L'urbanisation a un impact important sur les écosystèmes



Dominique Izard, izard@nrcmo.fr

- 1 La plantation de haies et de pelouses mono-spécifiques, parfois au détriment de la haie déjà en place, entraîne une diminution de la biodiversité, et augmentent les risques de propagation de maladies pour les plantes.
- 2 La mare est comblée, et la suppression de ce milieu entraîne une perte de biodiversité (flore aquatique). De plus, cela fragilise la faune associée (amphibiens, insectes, mammifères...) en réduisant les connexions entre les milieux aquatiques.

- 3 La berge du ruisseau est bétonnée, ce qui supprime un habitat pour les amphibiens, insectes, mammifères.
- 4 Le fossé est busé, ce qui accélère le débit des écoulements vers l'aval. La haie est arrachée, d'où une perte de biodiversité.
- 5 L'usage excessif de produits phytosanitaires dans les jardins ou la perte du savoir traditionnel d'entretien du patrimoine végétal (arbres têtard....) nuisent aux écosystèmes.

A préférer...

Extrait des fiches-outils du PNRCMO

► L'urbanisation a un impact limité sur les écosystèmes



Dominique Izard, izard@free.fr

- 1** Système haie / talus / fossé conservé et entretenu sur le long terme. Les haies et talus protègent localement du vent froid. La gestion des haies apporte du bois de chauffage et des auxiliaires de culture. Plantation de haies, d'arbres et de massifs d'essences variées, pérennes et adaptés au contexte pédo-climatique du secteur communal.
- 2** Mare conservée et entretenue.
- 3** Berge maintenue par des tressages de saule (technique douce), lit de la rivière laissant des zones peu profondes de fraie pour les poissons.
- 4** Espace planté en jachère fleurie et gérée en gestion différenciée : taille, arrosage et entretien (fauche tardive, pas de produits phytosanitaires...).
- 5** Une urbanisation plus dense et une implantation réfléchie permettent de laisser plus d'espaces « naturels ».

A préférer...

► La Gestion différenciée

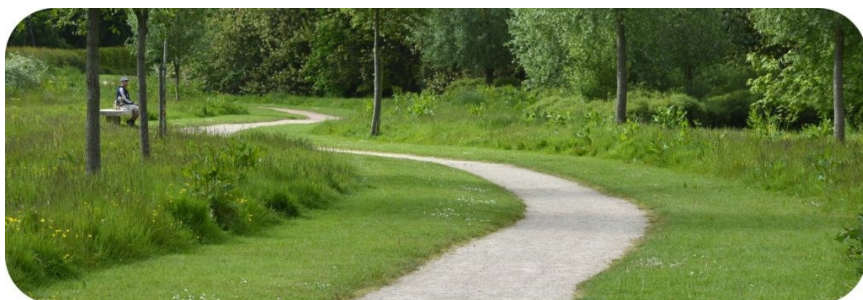
Le principe est d'appliquer à chaque espace le mode de gestion le plus adapté, tenant compte de son utilisation, sa situation... La gestion différenciée permet de **diversifier les types d'espaces verts**, de **favoriser la biodiversité** et de **réduire l'utilisation de pesticides**, de gagner du temps sur certains espaces, afin d'en passer plus sur d'autres.

► L'éco-pâturage

L'éco-pâturage consiste à effectuer l'entretien d'un espace enherbé en y laissant paître des animaux. Cette technique alternative de gestion des espaces verts se substitue à la tonte ou au fauchage et présente un caractère durable et écologique. Surveillés périodiquement par un berger, les moutons peuvent bénéficier d'un enclos mobile ou fixe. La présence de ces animaux crée du lien social et un sentiment de bien-être en ville.

Quelques « techniques » de gestion différenciée :

- Choisir des essences adaptées à la pluviosité locale et à la nature du sol, afin de limiter l'arrosage,
- Conserver une prairie, qui sera fauchée tardivement, pour les espaces peu fréquentés,
- Opter pour la taille douce des arbres et arbustes, qui consiste à ne pas imposer de forme particulière aux arbres, en évitant une taille trop radicale, traumatisante, qui blesserait le végétal et l'exposerait à des risques de maladies...



Extrait des fiches-outils du PNRCMO

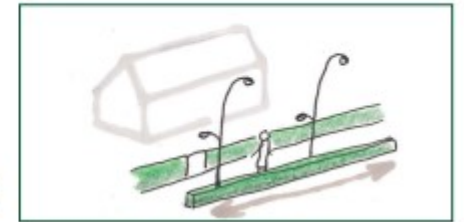


► Accueillir la faune Les nicoirs



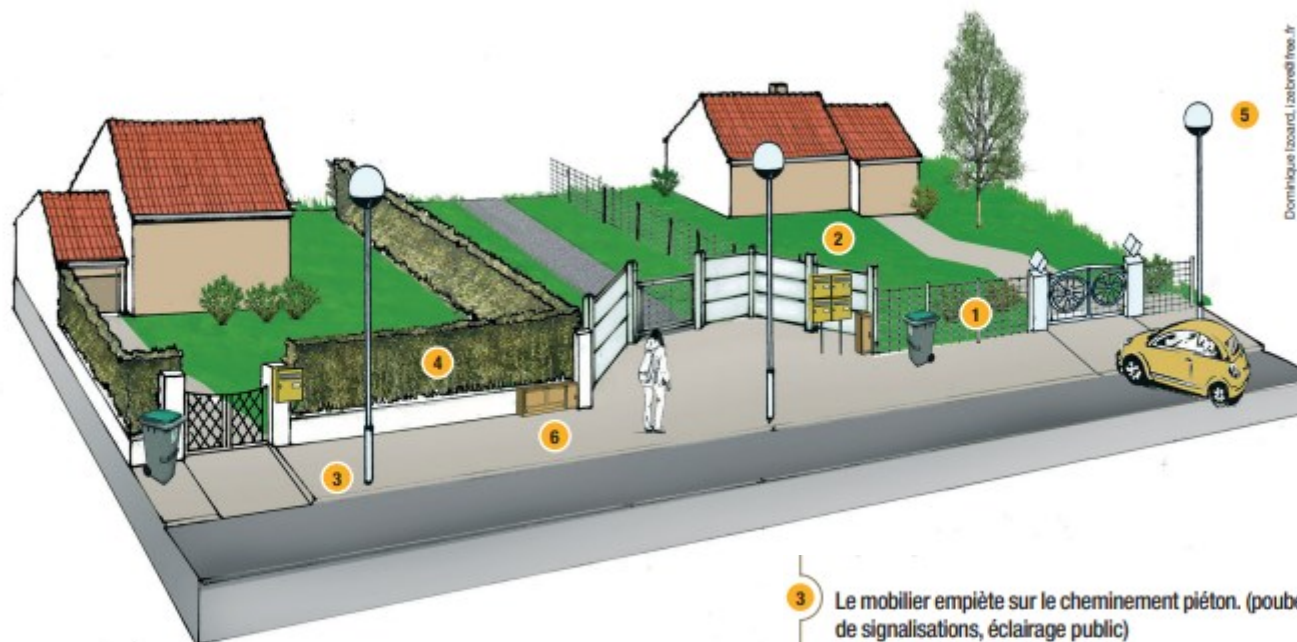
Briques nicoir, Bortel, Pays-Bas

TRaitement des inteRfaces avec le vOisinage



A éviter...

Espaces sans harmonie et non fonctionnels



Dominique Izard, izard@inec.fr

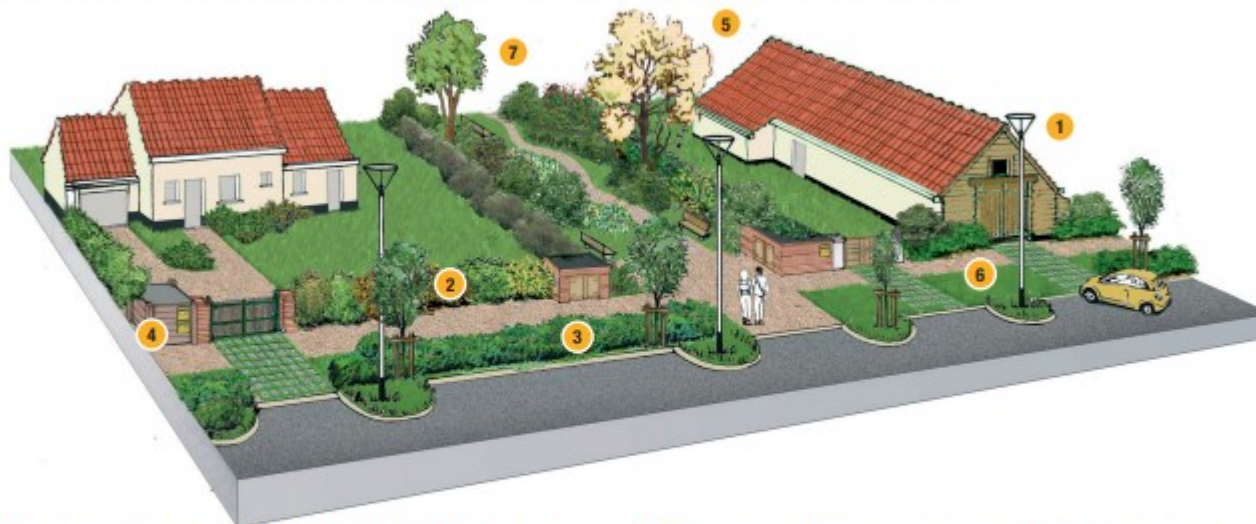
- 1 Les clôtures sont hétérogènes le long de la rue par leurs formes, leurs couleurs, leurs matériaux. La différence de traitement entre les propriétés récentes et anciennes dénature l'ambiance depuis le domaine public. L'ensemble manque de caractère et engendre un cadre de vie banal.

- 3 Le mobilier empiète sur le cheminement piéton. (poubelles, panneaux de signalisations, éclairage public)
- 4 Les haies sont mono spécifiques ; elles créent dans le cas du thuya des barrières fortes dans le paysage et résistent peu aux maladies.
- 5 Les lampadaires éclairent le ciel et créent une pollution lumineuse. L'éclairage n'est pas uniforme le long de la rue, ce qui peut créer une gêne visuelle. Certains lampadaires, trop puissants, éblouissent les conducteurs et gênent les habitants.
- 6 Les coffrets techniques ne sont pas intégrés à l'alignement des clôtures.

A préférer...

Extrait des fiches-outils du PNRCMO

► Aménagement d'ensemble, création de véritables espaces publics



Dominique Izard, izard@free.fr

1 Eclairage indirect et uniforme le long de la rue pour une lumière plus agréable ou pour créer des ambiances. Lampadaires aux normes et à l'échelle du bâti, n'éclairant pas le ciel et consommant peu d'énergie. Les réseaux aériens sont enterrés.

2 Les clôtures sont homogènes le long de la rue par leur forme, leurs couleurs, leurs matériaux et créent une continuité visuelle. Le traitement entre les propriétés anciennes et récentes est cohérent. Des espaces intimes sont préservés. Le choix de haies libres formant clôtures, composées d'essences locales et variées,

3 Le mobilier est aligné et harmonieux pour une plus grande cohérence d'ensemble. Il n'empiète pas sur le trottoir. (poubelles, panneaux de signalisations, éclairage public) Il est adapté aux usages de chaque espace et à la taille de la commune.

4 Les coffrets techniques, boîtes aux lettres, lieu de stockage des poubelles et abris de jardins sont intégrés à l'aménagement paysager.

5 Les végétaux plantés sont adaptés à l'échelle de la construction voisine et leur développement futur est pris en compte dans l'aménagement. La plantation d'arbres et arbustes en pleine terre entre le cheminement piéton et la rue contribue à la qualité de l'ambiance paysagère et aide à délimiter le stationnement.

6 Dans les zones rurales, un trottoir enherbé permet de conserver une ambiance verte et limite l'imperméabilisation des sols. On peut également laisser un revêtement perméable (sable, gravier, pavés,...) adapté à l'ambiance minérale de l'existant.

7 La création d'espaces publics est une assurance de qualité paysagère, et elle permet de plus de renforcer le lien social (lieu de rencontres, d'échanges, de jeu...). En milieu rural, l'espace public peut rester très simple et naturel : arbres et arbustes, bancs et parcelle enherbée pour les jeux.

Les haies et les plantations

En vue de clore une parcelle, **les haies vives*** d'essences locales sont à privilégier (en annexe du règlement du PLUi, liste des essences locales préconisées par le PNRCMO). Elles sont le lieu d'hébergement de la biodiversité (insectes, oiseaux ...). **Les haies de conifères, et particulièrement de thuyas, sont à bannir.** Ils acidifient le sol et repoussent la faune tant nécessaire au jardin. Leur croissance est tellement rapide, qu'ils en deviennent vite encombrantes et contraignantes à l'entretien.

Une haie n'a pas besoin d'être très haute pour marquer la limite parcellaire. Moins grande sera sa hauteur, plus la parcelle paraîtra étendue, car le paysage environnant lui donnera de la profondeur. **Si, malgré la présence d'une haie, une clôture s'avère nécessaire, il est préférable de l'implanter en arrière de la haie, afin de n'être pas visible depuis la rue.**

Les pieds de murs peuvent être fleuris, en ville comme à la campagne (avec l'accord de la mairie s'il s'agit du domaine public). Ils participent à la composition d'une image accueillante et soignée pour la commune.

Entre la parcelle et la route, préférer les bordures enherbées et plantées aux bordures minérales (marches de trottoir, enrobé) pour favoriser l'infiltration des eaux de ruissellement. Une seule **ligne de pavés rasant ou un fossé conservé, peut suffire à marquer une délimitation.**

A préférer...

Des massifs fleuris peuvent se substituer à une haie d'arbustes taillés.



Marquise



Wissant

A éviter...



Extrait des fiches-outils du PNRCMO



Les clôtures, barrières et portails

A préférer...



Marquise



Wissant

Les clôtures ont un rôle primordial dans l'image d'une propriété : leur nature (minérale, végétale) et leur taille ne doivent pas être choisies en fonction seulement des besoins de protection, de délimitation, inhérents à l'habitation. Ces clôtures sont à déterminer en fonction des caractéristiques environnantes (présence de haies qui séparent les parcelles, points de vues à préserver, ...) afin de paraître « naturelles » dans leur contexte.

Ainsi les clôtures en mailles soudées rigides sont à bannir, tout comme les barrières et les portails en PVC et lisse béton, de type ranch, ou encore les piliers de portail en fausses pierres. Les barrières et portails pourront s'inspirer des modèles traditionnels, à claire-voie*, récurrents sur le territoire. Pour leur réalisation, l'emploi du bois brut ou peint (blanc, bleu...), est à privilégier au détriment des matériaux synthétiques.

Les **grillages à mailles souples soutenus par de simples piquets de bois ou d'acier, comme ceux que l'on retrouve autour des pâtures, peuvent être suffisants pour clore une parcelle.**

Les **murs et murets sur rue doivent être conçus (gabarits, matériaux, couleurs) de manière à établir une continuité avec les parcelles voisines tout en s'harmonisant avec la construction principale.** Il convient de privilégier la simplicité (et d'éviter les éléments de décor trop ostentatoires : lions, amphores, briques flammées...).

En ville, les murets surmontés de grilles et/ou de haies (murs bahuts*) peuvent être repris lorsqu'ils existent déjà dans la rue. Quand la maison est implantée en retrait malgré l'alignement des bâtiments voisins, il est parfois nécessaire de rétablir cette disposition au moyen d'un mur haut ou d'une haie.

Les murs et murets peuvent être doublés ou surmontés de haies d'arbustes, voire de plantes grimpantes (voir illustration à gauche). Les entrées de garage méritent une attention tout aussi importantes que les autres accès de la parcelle.

De larges mailles carrées, type grillage à mouton, permettent de conserver une bonne transparence tout en conduisant des plantes grimpantes.

Les clôtures en lattes de châtaigner s'adaptent aussi bien à des situations littorales que rurales.



Audinghen



(62)



Audinghen

Les murets de pierres du Boulonnais

Dans plusieurs communes de la CCT2C, **les murets en pierre qui matérialisent les limites de propriété sont constitués de matériaux locaux, symboles de la richesse du sous-sol Boulonnais.** Ces éléments du patrimoine sont importants à valoriser et protéger. Il est également possible d'en créer de nouveaux, afin de faire perpétuer cette identité architecturale et paysagère, ainsi que les savoir-faire qui y sont associés.

Les deux grands principes de construction des murets en pierre du Boulonnais sont les murs maçonnés et les murs « bâtis à secs ». Le matériau utilisé détermine entre autre la technique utilisée.

- **Technique à « joints secs »** : les pierres (souvent du **grès**) sont liées entre elles à l'aide d'un **mortier non visible en parement**. Ces murets doivent être construits couche par couche, de la base jusqu'au couronnement ligne de crête du mur). **Chaque pierre doit être soigneusement calée** : elle doit reposer en trois points sur le lit inférieur, deux proches de l'extérieur du mur et un à l'intérieur, et ne plus bouger ensuite. Les vides restants peuvent être calés avec des pierres de petit calibre.
- **Murets maçonnés** : cette technique est davantage utilisée pour des **moellons calcaires de petite taille**. Les pierres sont posées de manière à être serrées sur un lit de mortier de chaux hydraulique naturelle et de sable. Entre les pierres, les petits intervalles sont remplis de mortier, et les plus importants de cales (de même nature que les moellons—pour obtenir une maçonnerie pleine). Autant que possible, **les joints verticaux doivent être décalés**, et ne se prolongent jamais au-delà de deux hauteurs de moellons.

Dans tous les cas, **la finition du muret doit être soignée**, afin d'assurer la solidité et la pérennité de l'ouvrage. **Le couronnement du muret** (c'est-à-dire la ligne de crête) **est souvent maçonné à la chaux** (voir photo ci-contre). De plus, les pierres sont posées en contact serré.

► Pierres maçonnées



© PNRCMO



© PNRCMO



© PNRCMO

Sur le haut du muret, le couronnement permet d'éviter l'infiltration des eaux de pluie.

► Pierres sèches



© PNRCMO



A préférer...

► Traitement paysager des franges

Il s'agit de l'aménagement de la transition **entre le milieu urbain et le milieu agricole et/ou naturel**. Afin de garantir l'intégration paysagère des projets d'aménagements, cette transition peut prendre différentes formes et épaisseurs et prendre en compte plusieurs thématiques: gestion des eaux pluviales, des liaisons douces, renforcement de l'intégration paysagère et trame verte écologique.

Le traitement paysager des franges est à adapter au cas par cas et nécessite une emprise foncière plus ou moins importante (**de 5m à 15m d'épaisseur**) qui dépendra des contraintes liées au site (vents dominants, continuités écologiques, impact visuel, contrainte foncière, gestion des eaux pluviales etc...).

Préconisations d'aménagement des limites d'opération

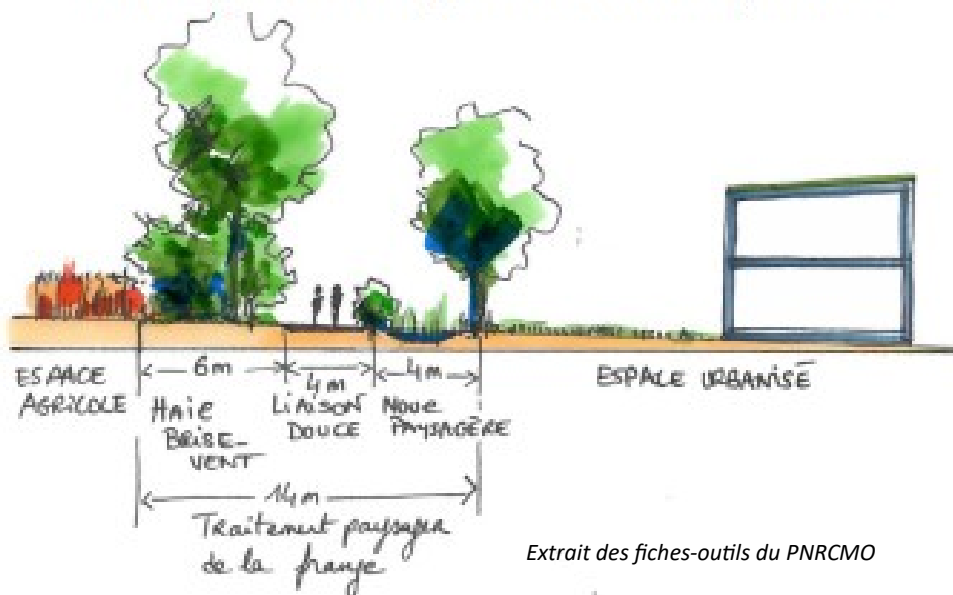


Illustration : Traitement paysager en limite d'urbanisation : limite végétalisée constituée d'une haie brise-vent, d'une liaison douce et d'une noue paysagère.

Préconisations d'aménagements des limites d'opération

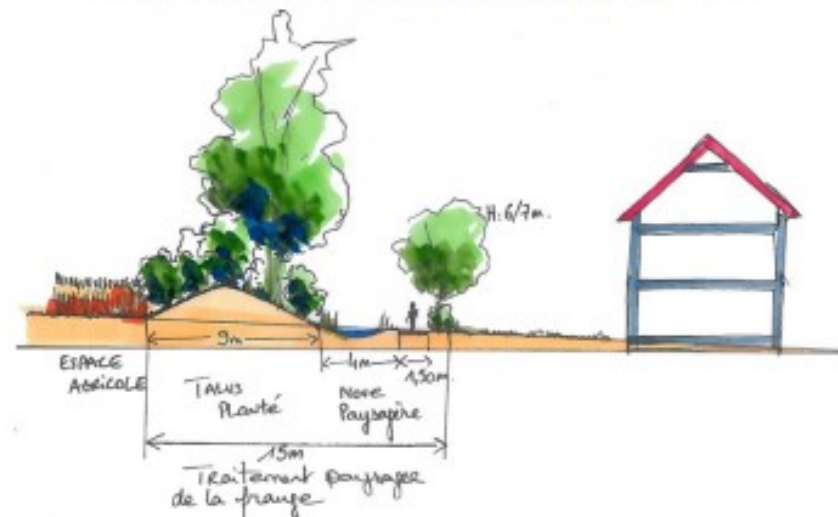


Illustration : Pour protéger l'urbanisation des co-visibilités et/ou des nuisances sonores, le talus planté est une solution économique et écologiquement intéressante.

Préconisations d'aménagements des limites d'opération

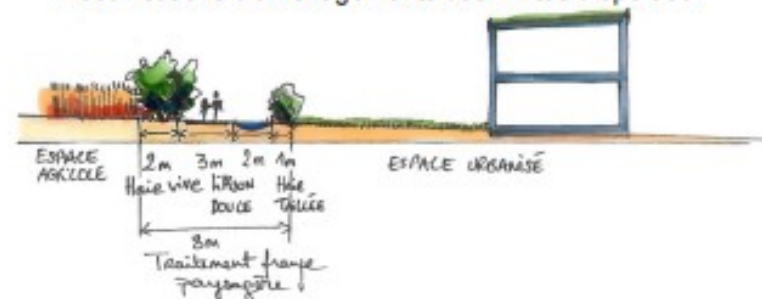
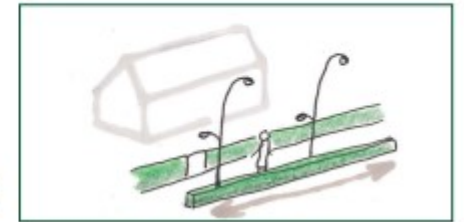


Illustration : Le traitement paysager de la frange peut être réduit quand les contraintes du site ne permettent pas une emprise importante.

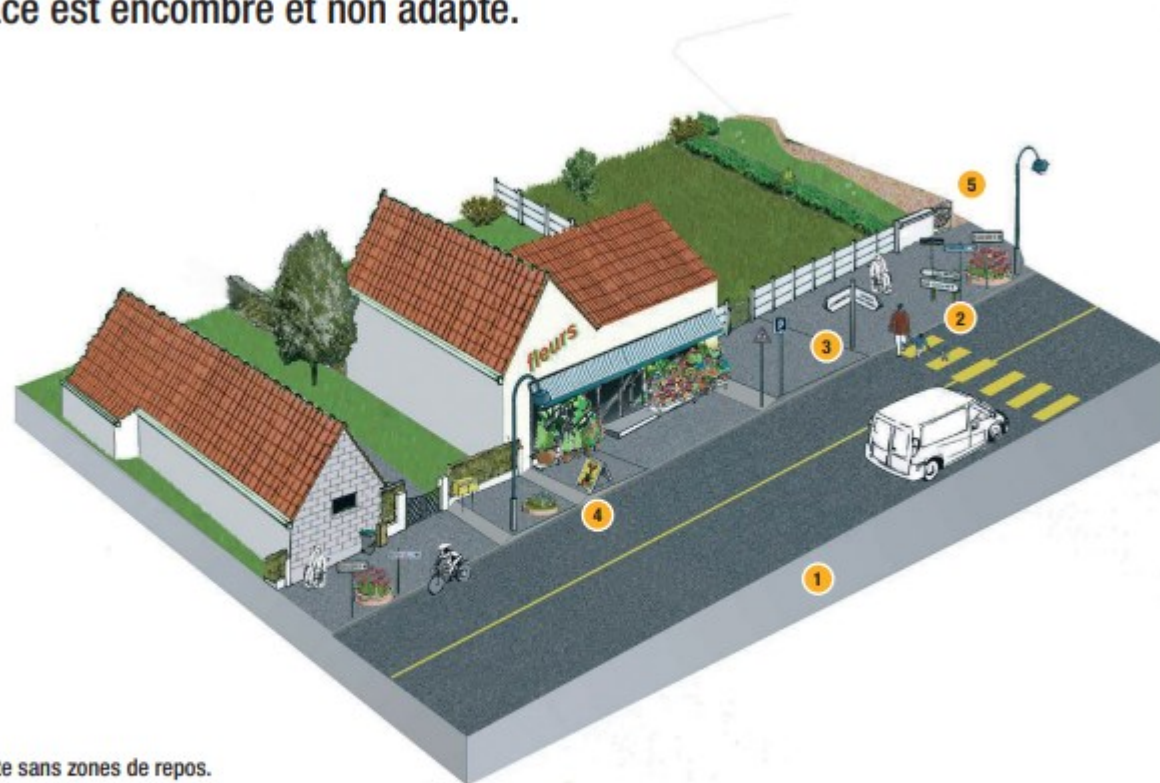
EsPace Public



A éviter...

Extrait des fiches-outils du PNRCMO

L'espace est encombré et non adapté.



Dominique Izard, Izard@free.fr

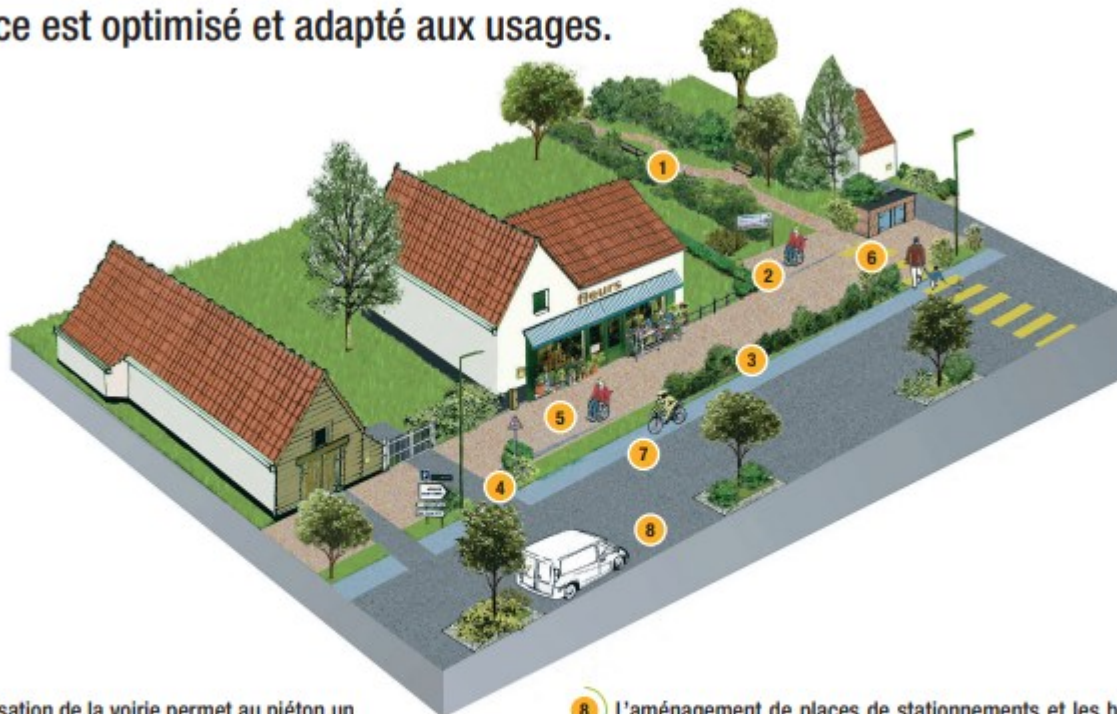
- 1 Pente forte sans zones de repos.
- 2 Le mobilier empiète sur le cheminement (poubelles, panneaux de signalisations, éclairage public). Il n'est pas adapté aux enfants et personnes de petite taille.
- 3 La signalisation n'est pas homogène, l'accumulation de panneaux de formes et de graphisme différents rend la lecture de l'information difficile.

- 4 De nombreux ressauts gênent la circulation en fauteuils roulants et poussettes.
- 5 Les voiries en impasse obligent le piéton à des détours importants. En revanche, un espace substantiel est réservé au contournement des camions poubelle. La voirie garde une largeur constante, alors que le trottoir varie, jusqu'à quelquefois fois disparaître.

A préférer...

Extrait des fiches-outils du PNRCMO

► L'espace est optimisé et adapté aux usages.



Dominique Izard, L'observatoire.fr

- 1 L'organisation de la voirie permet au piéton un cheminement direct, sans détours importants. Des espaces publics, des chemins, des circulations piétonnes se raccordent aux plus grands axes de façon à mailler le territoire et à privilégier des déplacements doux.
- 2 Zone de repos horizontale à mi-chemin dans la pente.
- 3 Le cheminement est sécurisé par des bandes arbustives et/ou florales pour la sécurité des enfants.
- 4 Le mobilier est aligné pour libérer de l'espace. De plus, il est adapté aux enfants et personnes de petite taille.
- 5 Une bande roulante de 1,40 m de large est aménagée sur le trottoir pour la circulation des personnes à mobilité réduite.
- 6 Le revêtement au sol différencié avertit les personnes mal-voyantes des changements de direction du cheminement.
- 7 Une bande cyclable en site propre incite à l'utilisation du vélo.
- 8 L'aménagement de places de stationnements et les bandes arbustives incitent à ne pas stationner sur les trottoirs. De plus, l'alternance régulière des places de stationnement de part et d'autre de la voie permet de ralentir les véhicules, notamment pour les voies à sens unique. La voirie, plus étroite, permet de maintenir une vitesse modérée, de diminuer l'importance donnée à la voiture dans la rue et laisse plus de place aux autres usagers. (piétons, cyclistes,...).

A préférer...

► Dimensionner les voiries au plus juste

Les chaussées sont souvent dimensionnées par défaut à 6m de large. En fonction du type de fréquentation de la voie, cette largeur peut être réduite.

- Les voies principales: accès principaux de traversée du village ou de la ville. Traitement plus urbain
- Les voies secondaires : relient les quartiers entre-eux. Mixité entre vélo et automobile, piéton séparé
- Les voies tertiaires ou **voies partagées** : desservent les habitations à l'intérieur d'un quartier.



► Privilégier la Voie partagée

La voie partagée répond à des usages multiples (circulation automobile, piétonne, vélos, jeux, promenades) et participe à l'ambiance du quartier.

Plus conviviale, ce type de voie permet de réduire la vitesse des automobilistes et de réduire les coûts d'aménagement (réduction de la voirie, suppression des trottoirs, des bandes/pistes cyclables). La priorité est donnée aux piétons-cycles, enfants...

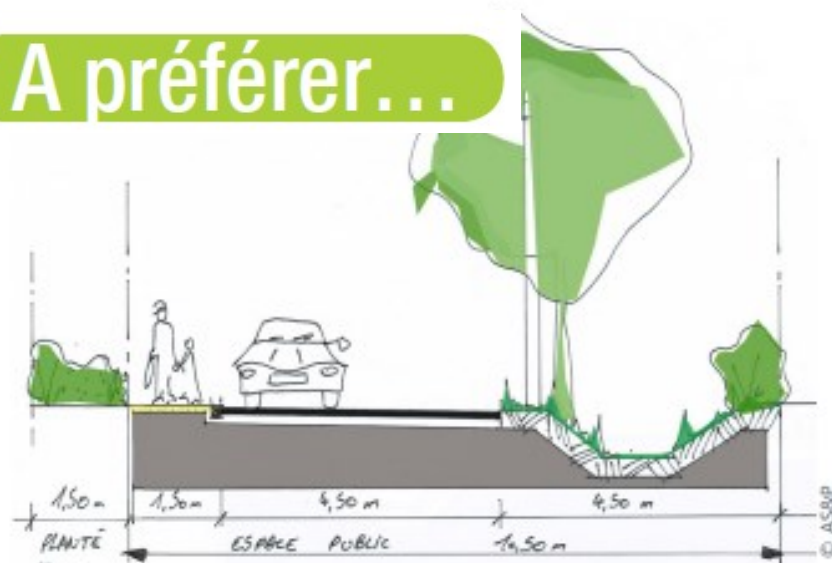
Une voie partagée à double sens peut ainsi être réduite à 4.5m de large (lorsque la voie se réduit à la chaussée) et une voie à sens unique à 3.5m de large (veiller à l'accès aux lots).

► Prévoir un espace public de rencontre

Chaque projet d'aménagement devrait prévoir en cœur d'opération un espace de rencontre favorisant le bien vivre ensemble. Pour aider à son utilisation, il peut être mutualisé avec le stationnement des vélos, les boîtes aux lettres, les locaux poubelles ou Points d'Apports Volontaires (PAV), une boîte à livre, un module de jeux (pétanque, balançoire), bancs, un espace canin, un arbre repère, etc... (selon les besoins).



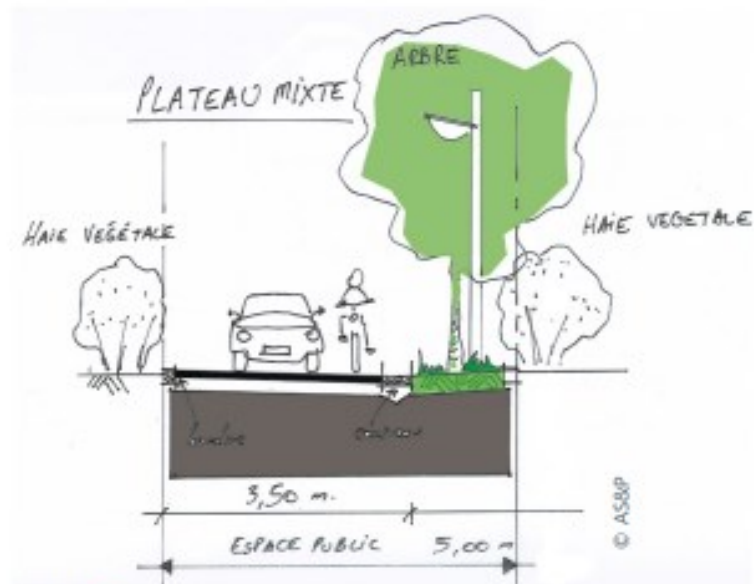
A préférer...



Extrait des fiches-outils du PNRCMO

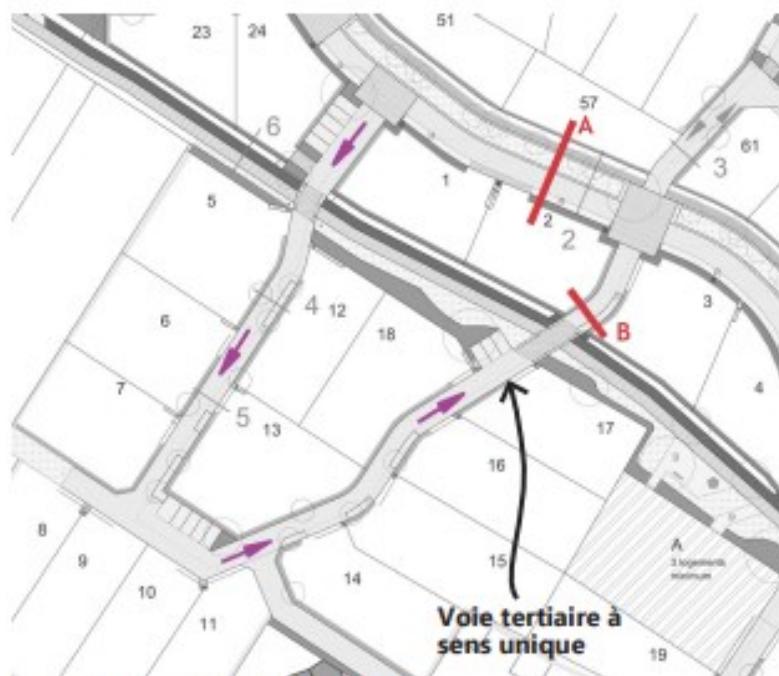
Profil A

Treize-Septiers (85) - La Papinière



Profil B

Treize-Septiers (85) - La Papinière



Treize-Septiers (85) - La Papinière



Voie tertiaire-voie partagée (voitures, piétons, vélos) à sens unique
Treize-Septiers (85) - La Papinière

Les bOns cOntacts et les ressOurces

Service aux particuliers et aux communes

La Communauté de Communes de la Terre des 2 Caps (CCT2C)

Le Cardo 62250 MARQUISE - Tél : 03 21 87 57 57 -

Courriel : con-tact@terredes2caps.com - Site: www.terredes2caps.fr

La CCT2C pilote les documents d'urbanisme stratégiques et réglementaires (Schéma de Cohérence Territorial, Plan Local d'Urbanisme intercommunal) et instruit, sous validation des Maires, les Autorisations d'urbanisme (Permis de construire, Déclaration préalable, etc...) des 21 communes du territoire.

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE)

43, Rue d'Amiens, 62018 ARRAS cedex 9 - Tél : 03 21 21 65 65

- Courriel : caue62@caue62.org - Site: www.caue62.org

Le CAUE, constitué d'architectes, paysagistes, urbanistes, dispense des conseils gratuits aux particuliers en amont de leur projet de construction, rénovation, extension. Pour le compte des communes, ils conseillent et étudient la faisabilité des opérations projetées: transformation de bâtiment, amélioration d'une entrée de ville, aménagement d'une place, programmation urbaine ou architecturale...

Publications:

⇒ Guide « Du projet au permis de construire » (en ligne)

⇒ Ouvrage: Lotir autrement

⇒ Ouvrage: La rue autrement

⇒ Ouvrage: de la zone au Parc d'activité : création et requalification

⇒ Les sports de Nature dans le PLUi

⇒ Urbanisme commercial

⇒ **Fiches techniques pour les collectivités (en ligne):**

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Construire un équipement public• Réhabiliter un équipement public• Concevoir une bibliothèque• Conception salle polyvalente• Isolants écologiques• Rendre accessible tous les espaces• Réglementation d'accessibilité• Mise en accessibilité des mairies• Voirie et espace public à Valenciennes• Documents d'urbanisme• Le PLU intercommunal• La taxe d'aménagement | <ul style="list-style-type: none">• Aménagement d'un sentier à Croisilles• Aménagement d'un lagunage - Harnes• Requalifier les entrées de commune• Valoriser les espaces publics ruraux• Stationnement• Les espaces de loisirs• Haies bocagères• Alignement d'arbres• La taille douce des arbres• Zéro phyto• La gestion différenciée• Protéger et réhabiliter les églises |
|---|---|

Le Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale (PNRCMO)

Maison du Parc, BP 22, 62142 Le Wast - Tél : 03 21 87 90 90

Courriel : info@parc-opale.fr - Site internet : www.parc-opale.fr

Le PNRCMO produit et diffuse des guides techniques à destination du grand public et met en place des programmes spécifiques de plantation de haies, de restauration des mares, de conseils de plantations. Il conseille les élus et les particuliers dans leurs projets.

Publications en ligne:

⇒ Habitat groupé participatif

⇒ Retours d'expérience pour construire et rénover sa maison

⇒ Choisissez les énergies renouvelables

⇒ Retours d'expériences sur l'urbanisme durable

⇒ Charte signalétique pour poser un panneau publicitaire ou une enseigne

⇒ Charte pour l'intégration des nouveaux bâtiments agricoles

⇒ Guide technique du bocage: arbres, arbustes, fruitiers

⇒ Guide technique pour la sauvegarde et le changement de destination des fermes patrimoniales

⇒ Guide technique de l'utilisation des mares

Exemples d'Opérations:

"Reconquête des paysages ruraux"
à l'intention principalement des agriculteurs.

"Plantons le décor"
Chaque année, le Parc naturel régional organise une commande groupée d'arbres et d'arbustes d'essences locales permettant de bénéficier de tarifs intéressants et de conseils techniques gratuits sur l'aménagement de votre jardin. Conseils pour planter; se former et apprendre.
<https://www.plantonsledecor.fr>

« Point Info Energie »
Informe et conseille sur toutes les questions relatives à l'efficacité énergétique et au changement climatique. Conseils sur les matériaux bio-sourcés, budgets, rénovation. Tel: 03 21 87 86 31 - Courriel: info.energie@parc-opale.fr

Maison Paysannes de France

4, rue du Moulin, 62 142 Le Wast - Tél : 03 21 83 95 60

- courriel : mai-sons.paysannes@wanadoo.fr - Site internet : www.maisons-paysannes.org

L'association apporte des conseils, forme sur la réhabilitation du bâti ancien (conseils pour la réhabilitation à l'identique, techniques traditionnelles, architecture patrimoniale, intégration de l'architecture contemporaine.

Publications en ligne:

⇒ Fiche de la Connaissance du bâti ancien

- Comprendre le bâti ancien, ce qu'il faut savoir avant d'agir
- Comprendre son comportement thermique
- Comprendre son comportement hygrométrique

⇒ Fiche de la Connaissance du bâti ancien

- Bâti ancien, quelles exigences ? (politiques publiques en vigueur, obligations et aides, DPE)

⇒ Fiche des interventions à réaliser et à éviter

- | | |
|--------------------------------------|--|
| Interventions sur le bâti ancien | • Les murs dans le bâti ancien |
| • la ventilation dans le bâti ancien | • Les ouvertures dans le bâti ancien |
| • Le chauffage dans le bâti ancien | • Les planches dans le bâti ancien |
| • Les abords dans le bâti ancien | • L'organisation de l'espace dans le bâti ancien |
| • Les combles dans le bâti ancien | |

Conseil aux communes

Boulogne-Développement Côte d'Opale (BDCO)

2 Bis Bd Daunou, BP 611 62321 Boulogne-sur-Mer Cedex - Tél : 03 21 99 44 50

- Courriel: bdc@boulougne-developpement.com

- Site: www.boulougne-developpement.com

L'agence d'attractivité, d'urbanisme et de développement économique, apporte son expertises dans les domaines de la planification du territoire, l'aménagement et la prospective économique et accompagne la CCT2C dans l'élaboration des documents d'urbanisme (SCoT et PLUI).

Conseil aux particuliers, entrepreneurs bâtiments et communes L'ADOPTA

685, rue Jean Perrin - Aile Languedoc Entrée C - 59500 Douai - Tél. 03 27 94 12 41 - Courriel :

contact@adopta.fr - Site: www.adopta.fr

Association pour le Développement Opérationnel et la Promotion des Techniques alternatives en matière d'eaux pluviales. Conseil et Appui technique pour améliorer la gestion des eaux pluviales. Showroom à Douai.

Publications en ligne:

⇒ Fiche sensibilisation :

- | | |
|---|--|
| • Vous aussi, riverains, vous êtes concernés par la bonne gestion des eaux de pluie en domaine public ! | • Gestion des eaux pluviales – Un enjeu fort pour les élus locaux |
| • Quelques petites explications pour chaque type de structure réservoir | • Maîtres d'ouvrage – une bonne commande de maîtrise d'œuvre peut vous faire économiser de l'argent! |
| • Les bouches d'injection | • Aléa retrait-gonflement des sols argileux et infiltration des eaux pluviales |
| • Gérer mes eaux de pluie sur mon terrain | |

⇒ Fiches techniques

- | | |
|-------------------------------------|--|
| • La noue d'infiltration | • La structure réservoir avec matériaux synthétiques |
| • La tranchée d'infiltration | • Le puits d'infiltration |
| • La toiture végétalisée | • Fiches d'études de cas. |
| • La chaussée à structure réservoir | |
| • La bouche d'injection | |

Conseil aux entreprises, porteurs de projets et aux communes

Création Développement Eco-Entreprise (CD2E)

Base du 11/19 Rue de Bourgogne BP 64 62 750 Loos-en-Gohelle

Tél : 03 21 13 06 80 - Site internet : www.cd2e.com

Association qui accompagne, forme et conseille les porteurs de projets dans le développement de leurs projets vers la transition écologiques au sujet :

- Des bâtiments durables (éco-matériaux et construction)
- Des énergies renouvelables (solaire)
- De l'économie circulaire (recyclage des déchets du bâtiment)
- De l'achat public durable.

Conseil aux communes

Fédération Départementale des Energies (FDE)

Rue Emile Ysard, 62000 Dainville - Tel: 03 21 51 09 40 - Site: fde62.fr

La FDE 62 organise la distribution d'électricité et de gaz naturel, ce qui comprend la gestion des contrats de concession avec Enedis, GRDF et Antargaz.. Elle conseille et accompagne les communes et les EPCI dans leurs projets d'économie de l'Énergie (système de chauffage, éclairage public, rénovation des bâtiments public, photovoltaïque, extension et amélioration des réseaux...)

Services déconcentrés de l'Etat dans le Pas-de-Calais

La Direction Départementale des territoires et de la Mer du Pas-de-Calais (DDTM)

100, Av. Winston Churchill, 62000 ARRAS - Tel: 03 21 22 99 99 - site: www.pas-de-calais.gouv.fr

Ancien Direction Départementale des Equipements (DDE), la DDTM est un partenaire des collectivités et apporte des conseils règlementaires sur les questions relatives à l'économie agricole, à l'urbanisme, à l'environnement et aux risques, au logement, à la circulation et la sécurité routière. Les unités territoriales de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) et de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) travaillent en relation avec la DDTM.

Autres structures

Les Maisons du Département Aménagement et Développement Territorial (MDADT)

Parc d'activité de la trésorerie 26-28 Route de la trésorerie 62126 WIMILLE - Tél. : 03 21 99 07 20 - Site: www.pasdecalais.fr

Elle fait partie des services territorialisés du Département du Pas-de-Calais, aux côtés des Maisons du Département Solidarités . Partenaire des collectivités elle Conseille sur les projets importants d'habitat en lien avec les équipements du territoire, les études possibles sur le patrimoine, la mobilité, l'immobilier, la voirie, les financements FARDA (rénovation, place, équipement) et les financements FIET (espaces ouverts au public), financements FIET (connexions écologiques).

Le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes du Nord-Pas de Calais

Place François Mitterrand, 59 777 Euralille - Tél : 03 2114 61 15 - Courriel : croa.nordpasdecalais@wanadoo.fr - Site: www.architectes.org

Pour avoir la liste des architectes de la Région.

GlOssaire

Alignement (implanté à l'...de la rue)

Fait d'aligner des constructions sur la limite du domaine public.

Art déco

Mouvement artistique distingué à l'Exposition des Arts décoratifs et industriels modernes de 1925, devenu par extension style architectural caractérisé par des formes et motifs épurés, essentiellement géométriques, et l'usage du béton armé.

Badigeon

Couleur en détrempe (délayée dans de l'eau additionnée d'un agglutinant) à base de lait de chaux, avec laquelle sont peints les murs.

Brise-soleil

Élément de construction qui a pour objectif d'arrêter les rayons du soleil.

Claire-voie

Clôture à jour.

Contrevent

Grand volet extérieur.

Cran

Entaille dans une falaise.

Dent creuse

Parcelle non bâtie entourée de constructions.

Ecart

Groupement de quelques maisons ou construction isolée à l'écart du village.

Ecosystème

Unité écologique formée par le milieu et les organismes animaux, végétaux et bactériens qui y vivent.

Équarrir

Rendre carré, tailler à angles droits.

Estran

Portion de littoral entre les plus hautes et les plus basses mers.

Haie vive

La haie vive est une haie large et touffue où les arbres ne sont pas taillés (à la différence de la « haie basse »).

Joint « beurré »

Joint débordant sur la pierre.

Marais arrière littoral

Zone humide dans une dépression dunaire, alimentée en eau douce par une nappe phréatique .

Marcessant

Qui se flétrit sur la plante sans s'en détacher.

Monospécifique

Se dit d'une haie composée d'une seule essence végétale.

Mouvement moderne

Le Mouvement moderne ou encore l'Architecture moderne est un courant apparu dans la première moitié du XX^e siècle, caractérisé par un retour au décor minimal, aux lignes géométriques et fonctionnelles et à l'emploi de techniques nouvelles. L'architecte Le Corbusier en est un des représentants les plus notoires.

Mur bahut

Mur surmonté d'un ouvrage (grille, balustrade...)

Openfield

Paysage agricole à champs ouverts.

Persistant

Se dit d'un arbre dont les feuilles ne tombent pas en hiver (à l'opposé de caduc).

Polyspécifique

Se dit d'une haie composée de plusieurs essences végétales.

Ripisylve

Végétation des bords de cours d'eau.

Vallée sèche

Vallée dont le cours d'eau a disparu.



Réalisation



Avec la participation de



Avec le soutien de



Jacques Dourent, 2005
Galerie de l'Ermitage, Le Touquet
Galerie Vasse, Lille